

PHONE SYSTEMS AND NETWORK

DOCUMENT DE REFERENCE Rapport Annuel

Exercice clos au 31 Décembre 2004



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 29 juillet 2005, en application de l'article 211-6 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Sommaire

1.	<u>RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET ATTESTATIONS</u>	6
1.1.	RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE	6
1.2.	ATTESTATION DU DOCUMENT DE REFERENCE	6
1.3.	RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	6
1.3.1.	Commissaire aux Comptes titulaire	6
1.3.2.	Commissaire aux Comptes suppléant	6
1.4.	ATTESTATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	7
1.5.	RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIERE	8
1.6.	INFORMATIONS EN PROVENANCE DE TIERS	8
2.	<u>RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA SOCIETE ET SON CAPITAL</u>	9
2.1.	RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SOCIETE	9
2.1.1.	Dénomination sociale suivant l'article 3 des statuts	9
2.1.2.	Siège social suivant l'article 4 des statuts	9
2.1.3.	Forme juridique et législation applicable <i>suivant l'article 1 des statuts</i>	9
2.1.4.	Durée de la Société suivant l'article 5 des statuts	9
2.1.5.	Registre du Commerce et des sociétés et code NAF	9
2.1.6.	Consultation des documents juridiques	9
2.1.7.	Objet social suivant l'article 2 des statuts	9
2.1.8.	Exercice social suivant l'article 17 des statuts	10
2.1.9.	Répartition statutaire des bénéfices <i>suivant l'article 19 des statuts</i>	10
2.1.10.	Assemblées Générales suivant l'article 15 des statuts	10
2.1.11.	Clauses statutaires particulières	10
2.1.12.	Rachat par la société de ses propres actions	11
2.1.13.	Direction de la société	11
2.2.	RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CAPITAL	11
2.2.1.	Capital social	11
2.2.2.	Capital autorisé non émis	12
2.2.3.	Capital potentiel : plan d'options de souscription d'actions	12
2.2.4.	Autres titres donnant accès au capital	12
2.2.5.	Plan d'option d'achat d'actions	12
2.2.6.	Evolution du capital social depuis la création de la société	13
2.2.7.	Evolution de la répartition du capital au cours des 3 dernières années	13
2.2.8.	Pacte d'actionnaires	14
2.2.9.	Nantissement des actions	14
2.2.10.	Engagements hors bilan	14
2.3.	DIVIDENDES	14
2.4.	MARCHE DES TITRES DE LA SOCIETE EN EUROS	14
2.5.	RELATION AVEC LES APPARENTES	15
2.6.	CONTROLE DE LA SOCIETE	16
3.	<u>RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE, L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR DE LA SOCIETE</u>	17
3.1.	PRESENTATION GENERALE	17
3.2.	CHIFFRES CLES	18
3.3.	HISTORIQUE, DATES CLES ET PRINCIPALES REALISATIONS 2004	18

3.3.1.	Historique de la société	18
3.3.2.	Historique commercial	19
3.3.3.	Principales réalisations 2004	19
3.4.	PERSPECTIVES D'AVENIR	19
3.5.	MOYENS DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE	21
3.5.1.	Organigramme	21
3.5.2.	Ressources humaines	21
3.5.3.	Les partenaires de l'entreprise	22
3.5.4.	Politique d'investissement	23
3.6.	FACTEURS DE RISQUES	23
3.6.1.	Risques de taux de change	23
3.6.2.	Risques de concurrence	23
3.6.3.	Risques commerciaux	23
3.6.4.	Risques liés à la maîtrise de la croissance interne	24
3.6.5.	Risques liés à l'application de la réglementation sur les 35 heures	24
3.6.6.	Risques de réaction du marché à la politique d'acquisitions et investissements futurs	24
3.6.7.	Risques liés à une insuffisance d'autofinancement pour satisfaire la politique de croissance	24
3.6.8.	Risques liés à la maîtrise de trésorerie, risque de liquidité	24
3.6.9.	Risques liés à l'absence de pérennité des résultats	24
3.6.10.	Risques juridiques	25
3.6.11.	Réglementation	25
3.6.12.	Risques industriels et liés à l'environnement	25
3.6.13.	Politique d'assurance de la société (Risques généraux et particuliers)	25
3.6.14.	Historiques de pertes – rentabilité future incertaine	25
3.6.15.	Saisonnalité	25
3.6.16.	Produits défectueux - risques liés aux actions en responsabilité	25
3.6.17.	Dépendance à l'égard des partenaires stratégiques et des réseaux de vente indirecte	25
3.6.18.	Nécessité de développer ses services d'assistance clientèle et ses services professionnels	25
3.6.19.	Procédures en cours	26
4.	<u>PATRIMOINE – SITUATION FINANCIERE – RESULTATS</u>	<u>27</u>
4.1.	RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES CLOS AU 31 DECEMBRE 2004	27
4.2.	GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE: RAPPORT DU PRESIDENT SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE	33
4.2.1.	Gouvernement d'entreprise et fonctionnement du Conseil d'Administration	33
4.2.2.	Limitations des pouvoirs du Directeur Général	33
4.2.3.	Procédures de contrôle interne	33
4.3.	COMPTES SOCIAUX 2004	38
4.3.1.	Bilan au 31 décembre 2004	38
4.3.2.	Compte de résultat au 31 décembre 2004	40
4.3.3.	Annexe aux comptes sociaux	41
4.3.4.	Note sur le bilan actif	43
4.3.5.	Note sur le bilan passif	45
4.3.6.	Note sur le compte de résultat	47
4.3.7.	Autres informations relatives au compte de résultat	48
4.3.8.	Rapport général du Commissaire aux Comptes sur les comptes sociaux; exercice clos le 31 décembre 2004	52
4.3.9.	Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées; exercice clos le 31 décembre 2004	53
4.3.10.	Rapport du Commissaire aux Comptes établi en application du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de Commerce, sur le rapport du Président du conseil d'administration pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière	54
4.3.11.	Résolutions votées lors de l'assemblée générale ordinaire du 15 juin 2005	55
4.3.12.	Calendrier des dates de parution des chiffres et comptes de la société pour l'exercice en cours	55

5.	ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	56
5.1.	COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT	56
5.1.1.	Conseil d'administration	56
5.1.2.	Fonctionnement des organes d'administration	57
5.2.	INTERETS DES DIRIGEANTS	57
5.2.1.	Rémunérations et avantages de toute nature, directs ou indirects pour chaque dirigeant ou mandataire social	57
5.2.2.	Prêt et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration ou de direction	57
5.2.3.	Intérêts des dirigeants dans le capital de l'émetteur	57
5.2.4.	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de direction générale	57
5.2.5.	Contrats de services liant les dirigeants	57
5.3.	INTERESSEMENT DU PERSONNEL	57
5.3.1.	Contrat d'intéressement du personnel	57
5.3.2.	Options	57

TABLEAU DE CORRESPONDANCE

Entre le sommaire du document de référence de notre société et l'annexe I du règlement (CE) N° 809/2004 de la Commission du 29 avril 2004.

N° Annexe I	Titre	N° Sommaire
1	PERSONNES RESPONSABLES	1
2	CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES	1
3	INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES	3.2
4	FACTEURS DE RISQUE	3.6
5	INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR	2
6	APERCU DES ACTIVITES	3.3
7	ORGANIGRAMME	2.6
8	PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS	3.5.3.6
9	EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT	4.1
10	TRESORERIE ET CAPITAUX	4.3.7.4 et 4.3.5.1
11	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES	4.3.3.3
12	INFORMATION SUR LES TENDANCES	3.4
13	PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE	-
14	ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE	5
15	REMUNERATION ET AVANTAGES	5.2
16	FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	4.2.1
17	SALARIES	3.5.2
18	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	2.2.7
19	OPERATIONS AVEC DES APPARENTES	2.5
20	INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR	4.3
21	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	2.2
22	CONTRATS IMPORTANTS	-
23	INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS	1.6
24	DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	2.1.6
25	INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	-

1. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET ATTESTATIONS

1.1. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE

Monsieur Eric SAIZ, Directeur général

1.2. ATTESTATION DU DOCUMENT DE REFERENCE

« A ma connaissance, et après avoir pris toutes mesures raisonnables à cet effet, les données du présent document sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société, elles ne comportent pas d'omission de nature à altérer la portée ».

Fait le 29 juillet 2005

Eric SAIZ

1.3. RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

1.3.1. Commissaire aux Comptes titulaire

- **CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE**

Représenté par Monsieur Yves **CANAC**

21, rue d'Artois

75 008 PARIS

Nommé le 10 Juin 2003

Expiration du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008

La mission de Monsieur Daniel Seguin, Commissaire aux Comptes de la société et dont le mandat expirait à l'issue de l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2003, n'a pas été renouvelée.

1.3.2. Commissaire aux Comptes suppléant

- Monsieur Jean-François **NADAUD**

50, Boulevard Leclerc

92200 NEUILLY SUR SEINE

Nommé le 10 Juin 2003

Expiration du mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008

1.4. ATTESTATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

ATTESTATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LE
DOCUMENT DE REFERENCE RELATIF A L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2004

Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Phone Systems & Network et en application du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques données dans le présent document de référence, établi au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2004.

Ce document de référence a été établi sous la responsabilité du Directeur Général de la société. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'il contient portant sur la situation financière et les comptes.

Cet avis est établi conformément au règlement général de l'Autorité des marchés financiers actuellement en vigueur dont la révision est en cours et aux seules fins de l'enregistrement de ce document.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport. Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans le document de référence afin d'identifier le cas échéant, les incohérences significatives avec les informations portant sur la situation financière et les comptes, et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission. Ce document ne contient pas de données prévisionnelles isolées résultant d'un processus d'élaboration structuré.

Les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2002 arrêté par le conseil d'administration de la société, ont fait l'objet d'un audit par le cabinet BDO Gendrot et Monsieur Daniel Seguin selon les normes professionnelles applicables en France, et ont été certifiés sans réserve ni observation.

Les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2003 arrêtés par le Conseil d'administration de la société, ont fait l'objet d'un audit par nos soins et par monsieur Daniel Seguin selon les normes professionnelles applicables en France, et ont été certifiés sans réserve ni observation.

Les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2004 arrêtés par le Conseil d'administration de la société, ont fait l'objet d'un audit par nos soins selon les normes professionnelles applicables en France, et ont été certifiés sans réserve avec une observation relative :

- à la comptabilisation des frais de recherche et de développement ;
- à l'application anticipée du règlement 2004-06 du 23 novembre 2004 du Comité de la réglementation comptable, relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, présentées dans ce document de référence établi au titre de l'exercice 2004.

Fait à Paris, le 29 juillet 2005

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Yves CANAC

Le document de référence inclut par ailleurs :

Le rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes annuels clos le 31 décembre 2004 (page 52) comportant la justification de ses appréciations, en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce ;

Le rapport du commissaire aux comptes relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2004 (page 54), établi en application du dernier alinéa de l'article 225-235 du Code de Commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'administration de la société décrivant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

NB : Le paragraphe 1.1.3.3 de l'annexe repris dans le paragraphe d'observation du présent rapport correspond au paragraphe 4.3.3.3. du document de référence.

1.5. RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIERE

Eric SAIZ, Directeur Général

PHONE SYSTEMS & NETWORK S.A.
Espace Clichy
22, rue Mozart
92110 CLICHY
Tél : 0811 03 05 06

1.6. INFORMATIONS EN PROVENANCE DE TIERS

« A ma connaissance, les informations en provenance de tiers ont été fidèlement reproduites et (pour autant que la société le sache), aucun fait n'a été omis qui rendrait les informations reproduites inexactes ou trompeuses »

Fait le 29 juillet 2005

Eric SAIZ

2. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA SOCIETE ET SON CAPITAL

2.1. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SOCIETE

2.1.1. Dénomination sociale suivant l'article 3 des statuts

PHONE SYSTEMS & NETWORK

Noms commerciaux déposés à l'INPI :

- PHONE SYSTEMS & NETWORK

2.1.2. Siège social suivant l'article 4 des statuts

ZAC Espace Clichy
22, rue Mozart
92110 CLICHY

2.1.3. Forme juridique et législation applicable *suivant l'article 1 des statuts*

Société Anonyme de droit français à Conseil d'Administration, régie par les dispositions du Code de commerce sur les sociétés commerciales.

2.1.4. Durée de la Société suivant l'article 5 des statuts

La société a été constituée le 25 janvier 1993 et immatriculée le 5 février 1993 pour une durée de 99 ans, à dater de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés soit jusqu'au 5 Février 2092.

2.1.5. Registre du Commerce et des sociétés et code NAF

La Société est immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 390 081 156. Le code NAF (APE) de Phone Systems and Network est le 642 C : Télécommunications (hors transmissions audiovisuelles).

2.1.6. Consultation des documents juridiques

Les statuts, informations financières historiques et rapports, procès verbaux d'Assemblées Générales peuvent être consultés sur support physique au siège social.

2.1.7. Objet social suivant l'article 2 des statuts

La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- La vente de tous produits ou services de télécommunication et de bureautique ainsi que la mise en place et l'animation de tous réseaux ou circuits de vente qui en permettront la diffusion ;
- La conception, le développement, la mise aux normes, la fabrication de matériels ou de logiciels de télécommunication et de bureautique ;
- La fourniture de prestations d'installation, d'assistance technique et de formation ;
- La création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, usines, ateliers, fonds de commerce se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ;
- L'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;
- La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de commandites, de souscription, ou d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliances, ou d'associations en participation ou autrement;

Et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus spécifié.

2.1.8. Exercice social suivant l'article 17 des statuts

Chaque exercice social a une durée d'une année, qui commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

2.1.9. Répartition statutaire des bénéfices suivant l'article 19 des statuts

Sur le bénéfice distribuable, il est prélevé tout d'abord toute somme que l'Assemblée Générale décidera de reporter à nouveau sur l'exercice suivant ou d'affecter à la création de tout fonds de réserve extraordinaire, de prévoyance ou autre avec une affectation spéciale ou non. Le surplus est réparti entre tous les actionnaires au prorata de leurs droits dans le capital.

L'Assemblée Générale, statuant sur les comptes de l'exercice, a la faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividende, une option entre le paiement du dividende ou des acomptes sur dividende, en numéraire ou en actions.

2.1.10. Assemblées Générales suivant l'article 15 des statuts

2.1.10.1. Tenue des assemblées générales

Les Assemblées Générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Elles sont réunies au siège social ou en tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

L'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles.

Tout actionnaire peut participer aux Assemblées, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur justification de son identité et de la propriété de ses actions, sous la forme, soit d'une inscription nominative à son nom, soit d'un certificat de l'intermédiaire financier habilité teneur de comptes constatant l'indisponibilité des actions inscrites en compte jusqu'à la date de l'Assemblée. ces formalités doivent être accomplies cinq jours au moins avant la réunion, *suivant l'article 15 des statuts*.

2.1.10.2. Pouvoirs des assemblées générales

Les assemblées générales ordinaires ou extraordinaires, statuant dans les conditions de quorum et de majorité prescrites par les dispositions qui les régissent respectivement, exercent les pouvoirs qui leur sont attribués par la loi.

2.1.10.3. Vote aux assemblées générales

L'assemblée générale extraordinaire du 27 novembre 2001 a mis ses statuts en conformité avec les dispositions nouvelles issues de la loi relative aux nouvelles régulations économiques du 15 mai 2001 et a notamment permis aux actionnaires qui participent à l'assemblée par visioconférence ou moyens de télécommunication d'être réputés présents aux assemblées pour le calcul du quorum et de la majorité

2.1.11. Clauses statutaires particulières

2.1.11.1. Titres au porteur identifiables

Conformément aux dispositions de l'article L. 228-2 du Code de commerce, la société pourra demander à tout moment, à l'organisme chargé de la compensation des titres, la communication des renseignements relatifs à la composition de son actionnariat et à la quantité de titres détenus par chacun de ses actionnaires, ainsi que tous renseignements dont la communication est autorisée par la législation en vigueur.

2.1.11.2. Seuils statutaires

Les statuts de la société ne prévoient pas d'obligation de déclaration de franchissement de seuils autre que les seuils légaux.

2.1.11.3. Droits de vote double

L'assemblée générale extraordinaire du 31 mai 1999 a décidé de supprimer, avec effet immédiat, la disposition statutaire prévoyant l'attribution d'un droit de vote double. Au jour de cette décision aucune action dans le public ne bénéficiait de ce droit.

2.1.12. Rachat par la société de ses propres actions

Néant

2.1.13. Direction de la société

L'assemblée générale extraordinaire du 27 novembre 2001 a mis ses statuts en conformité avec les dispositions nouvelles issues de la loi relative aux nouvelles régulations économiques du 15 mai 2001.

Le conseil d'administration du 28 avril 2005, a décidé de renouveler la séparation de la direction générale et de la présidence de la société pour une durée de trois ans. Cette dissociation des fonctions expire à l'issue de l'assemblée d'approbation des comptes de l'exercice 2008, qui sera tenue en 2009.

Au cours des trois dernières années plusieurs nominations sont intervenues :

Le 29 novembre 2001, Monsieur Philippe Beauvais a été nommé Directeur Général.

Lors du conseil d'administration du 11 janvier 2002, Monsieur Olivier DELISLE a été nommé Président du conseil d'administration en remplacement de Monsieur François CARON, démissionnaire.

Lors du conseil d'administration du 24 mai 2002, Monsieur John WOLAVER a été nommé Président du conseil d'administration en remplacement de Monsieur Olivier DELISLE, démissionnaire.

Le 31 juillet 2002 Monsieur Georges KAMMERMANN a remplacé Monsieur Philippe BEAUVAIS à la fonction de Directeur Général.

Lors du conseil d'administration du 6 novembre 2002, Monsieur Eric SAIZ a été nommé Président du conseil d'administration en remplacement de Monsieur John WOLAVER, démissionnaire.

Le 21 juin 2004 Monsieur Georges Kammermann a remplacé Monsieur Eric Saiz à la fonction de Président du conseil d'administration et Monsieur Eric Saiz a remplacé Monsieur Georges Kammermann à la fonction de Directeur Général.

2.2. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CAPITAL

2.2.1. Capital social

Le montant du capital, à ce jour, est de 408.464 euros. Il est divisé en 1.276.450 actions au nominal de 32 cents d'euros chacune suite aux opérations financières suivantes, décidées par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 septembre 2002.

- Réduction du capital social d'une somme de 1.511.316,80 euros, par imputation sur les pertes de la société, pour réduire le capital à un montant de 40.846,40 euros. Cette réduction a été réalisée par diminution de la valeur nominale des actions de 0,76 euros à 0,02 euros par action;
- Augmentation du capital d'un montant de 367.617,60 euros, pour porter le capital à la somme de 408.464 euros, par la création de 18.380.880 actions de 0,02 euros de valeur nominale chacune à souscrire au pair.
- Regroupement des 20.423.200 actions de la société de 0,02 euros de valeur nominale chacune de sorte que seize (16) actions de 0,02 euros de valeur nominale chacune deviennent une (1) action de 0,32 euros. Le nombre d'action est ainsi réduit à 1.276.450 après regroupement.

Dans le cadre de l'augmentation de capital, la société Startec Global Communications a cédé son droit préférentiel de souscription, attaché à 16.151.805 actions nouvelles, au profit de GESK SARL et n'a souscrit que 410.004 actions nouvelles par compensation avec une créance liquide et exigible.

La société GESK SARL est ainsi devenue l'actionnaire principal de Phone Systems & Network avec 84% du capital.

En date du 6 mai 2003, la société GESK SARL a cédé 15 % du capital à Monsieur Eric Saiz et 15% à Monsieur Georges Kammermann. A ce jour, GESK SARL détient donc 54 % du capital de la société Phone Systems & Network. Cette action de concert a fait l'objet d'une déclaration de franchissement de seuil et d'une information du Conseil des Marchés Financiers n°203C0746.

Ces actions, toutes de même catégorie, sont intégralement souscrites, entièrement libérées et librement négociables.

2.2.2. Capital autorisé non émis

L'assemblée du 21 juin 2004 a également délégué pour une durée de 26 mois au conseil d'administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de procéder en une ou plusieurs fois, à l'émission d'actions de la société ainsi que de toutes valeurs mobilières de quelque nature que ce soit donnant accès, immédiatement et/ou à terme, à des actions de la société, à l'exception toutefois des actions de priorité, des actions à dividendes prioritaires sans droit de vote ainsi que des certificats d'investissement ; le montant des augmentations de capital social susceptibles d'être réalisées en vertu de cette délégation ne pouvant dépasser le plafond de 3.000.000 d'euros, avec ou sans droit préférentiel de souscription. Si l'émission se réalisait avec suppression des droits préférentiels de souscription, la somme revenant à la société pour chacune des actions émises dans le cadre de cette délégation serait au moins égale à la moyenne des cours constatés en bourse pour ces actions pendant dix jours de bourse consécutifs choisis parmi les vingt derniers jours de bourse précédent le début de l'émission des actions;

2.2.3. Capital potentiel : plan d'options de souscription d'actions

2.2.3.1. Options de souscription d'actions au profit de certains dirigeants et salariés

Un seul salarié est concerné par les plans votés antérieurement à 2004, pour un nombre total de 47 actions pouvant être souscrites à un prix d'exercice par action de 243,84 euros. La dilution potentielle du capital est donc inférieure à 0,004 %.

L'assemblée du 21 juin 2004 a autorisé le conseil d'administration à augmenter le capital en une ou plusieurs fois, au profit des salariés de la société dans la limite de 12.800 euros au maximum par la création et l'émission de 40.000 actions au maximum; cette autorisation ayant une durée de validité de deux ans à compter de la date de la dite assemblée ;

2.2.3.2. Caractéristiques des Plans d'options de souscription d'actions (BSPCE)

Date de l'assemblée	21 juin 2004
Nombre maximum d'options pouvant être attribuées	50.000
Nombre maximum d'actions pouvant être souscrites par exercice des options attribuées	50.000
Augmentation de capital maximum	16.000 euros
Date du conseil d'administration ayant consenti des options de souscription d'actions	<u>15 octobre 2004</u> : 17.000 options consenties
Bénéficiaires salariés	10
Bénéficiaires mandataires sociaux	0
Prix d'exercice des options	5 euros
Délai d'exercice des options attribuées	du 1 janvier 2006 au 30 septembre 2009
Nombre d'actions souscrites	0
Dispositions particulières	Les bénéficiaires devront avoir exercé leur activité dans la société depuis au moins trois ans au jour de la souscription des actions
Nombre d'options pouvant encore être consenties par le Conseil d'administration	33.000 options
Date d'expiration de l'autorisation donnée au conseil pour consentir des options	21 juin 2005 (délai expiré)

2.2.3.3. Plan d'Epargne Entreprise

Néant

2.2.4. Autres titres donnant accès au capital

Néant

2.2.5. Plan d'option d'achat d'actions

Néant

2.2.6. Evolution du capital social depuis la création de la société

Date de réalisation	Opération	Nombre d'actions émises	Montant nominal de l'augmentation de capital	Prime globale d'émission/d'apport	Montants successifs du capital	Nombre cumulé d'actions	Valeur nominale des actions
	Constitution	1.000	100.000F		100.000F	100	100,00F
11/12/1997	Augmentation de capital - en numéraire	9.132	913.200F	1.283.200F	1.013.200F	10.132	100,00F
	en nature	33.234	3.323.400F		4.336.600F	43.366	100,00F
	Division du nominal par 10				4.336.600F	433.660	10,00F
17/02/1998	Augmentation de capital par apport en numéraire	22.800	228.000F	2.471.976F	4.564.600F	456.460	10,00F
9/04/1998	Division du nominal par 2				4.564.600F	912.920	5,00F
27/04/1998	Augmentation de capital par apport en numéraire	400.000	2.000.000F	38.000.000F	6.564.600F	1.312.920	5,00F
21/12/2000	Augmentation de capital par incorporation d'une créance de la société STARTEC GLOBAL COMMUNICATION CORPORATION et Versements en numéraire	729.400	554.344€	5.499.676€	1.552.163,20€	2.042.320	0,76€
30/09/2002	Réduction du capital social de la société par diminution de la valeur nominale des actions		(1.511.316,80€)		40.846,40€	2.042.320	0,02€
11/10/2002	Augmentation du capital par la création et émission avec droit préférentiel de souscription d'actions (1)	18.380.880	367.617,60€		408.464€	20.423.200	0,02€
15/11/2002	Regroupement des actions (16 pour une)				408.464€	1.276.450	0,32€

Depuis le 15 novembre 2002 aucune autre modification du capital n'est intervenue.

- (1) Cette recapitalisation a été initiée, afin de permettre la poursuite de l'activité de la société et croissance ; elle a obtenu le visa de l'Autorité des Marchés Financiers, le 30 septembre 2002 sous le n° 02-1063.

2.2.7. Evolution de la répartition du capital au cours des 3 dernières années

	Lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos							
	le 31 décembre 2002		le 31 décembre 2003		le 31 décembre 2004		Au 27 juin 2005	
	Nombre d'actions	% capital	Nombre d'actions	% capital	Nombre d'actions	% capital	Nombre d'actions	% capital
GESK (SAS)	694 448	54	693 146	54	689 646	54	689 646	54
Georges Kammermann	191 466	15	175 344	14	133 086	10	133 086	10
Eric Saiz	191 466	15	184 450	14	151 950	12	151 950	12
Sous-total action de concert	1 077 380	84	1 052 940	82	974 682	76	974 682	76
STARTEC GLOBAL COMMUNICATIONS	140 637	11	140 637	11	140 637	11	51 537	4
Wittsun SA							89 100	7
L.A. Finances					65 000	5	65 000	5
Ram MUKUNDA	1		1		1		1	
Bao Pham Ngo	1		1		1		1	
Autres actionnaires dans le public	58 431	5	82 871	6	96 129	8	96 129	8
TOTAL	1 276 450	100	1 276 450	100	1 276 450	100	1 276 450	100

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant directement, indirectement ou de concert 5% ou plus du capital ou des droits de vote

Le pourcentage de capital correspond au pourcentage de droit de vote.

Aucune action ne donne droit à un vote double.

2.2.8. Pacte d'actionnaires

Un pacte d'actionnaires d'une durée de 5 ans a été conclu le 3 août 2004 entre la société L.A. Finances d'une part ; GESK SARL, Monsieur Georges Kammermann et Monsieur Eric SAIZ d'autre part. Par cet accord, GESK SARL, Monsieur Georges Kammermann et Eric SAIZ octroient à L.A. Finances un certain nombre de droits. L.A. Finances bénéficie ainsi sous certaines conditions d'une clause anti-dilution, d'un droit de priorité sur les financements de la société et d'une clause de sortie conjointe.

2.2.9. Nantissement des actions

Néant.

2.2.10. Engagements hors bilan

La société n'a souscrit aucun engagement hors bilan significatif

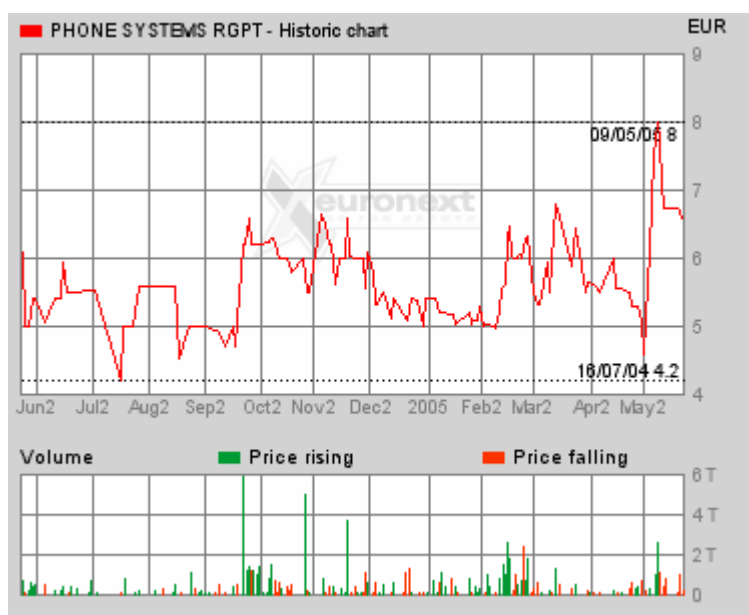
2.3. DIVIDENDES

Aucun dividende n'a été distribué depuis la création de l'entreprise. La société ne prévoit pas le versement de dividendes dans les 3 années à venir.

2.4. MARCHE DES TITRES DE LA SOCIETE EN EUROS

Les actions sont cotées au nouveau Marché de la Bourse de Paris, sous le code ISIN FR0000185621 ;

Cours et volume des actions de juin 2004 à mai 2005 :



Evolution du cours de l'action

Mois	Moyenne	Cours le plus bas	Cours le plus haut	Volume total (en actions)	Volume moyen	Capitaux échangés
juin 2003	1,17 €	0,92 €	1,35 €	4415	552	5 216 €
Juillet 2003	1,08 €	1,01 €	1,29 €	868	96	892 €
août 2003	1,00 €	0,80 €	1,24 €	1316	132	1 345 €
septembre 2003	1,02 €	0,85 €	1,30 €	2798	311	3 379 €
octobre 2003	1,78 €	1,30 €	2,40 €	5913	370	9 456 €
novembre 2003	3,65 €	2,60 €	5,96 €	11104	694	51 025 €
décembre 2003	5,26 €	4,10 €	8,00 €	14279	1098	95 222 €
janvier 2004	4,08 €	3,00 €	4,84 €	6438	429	24 466 €
février 2004	4,94 €	3,58 €	6,00 €	18963	1355	99 911 €
mars 2004	5,32 €	5,05 €	5,82 €	5771	339	31 444 €
avril 2004	5,36 €	4,90 €	6,00 €	3066	204	17 340 €
mai 2004	5,39 €	4,90 €	6,20 €	12642	843	66 130 €
juin 2004	5,48 €	5,05 €	5,94 €	2459	273	13 447 €
Juillet 2004	5,06 €	4,20 €	5,60 €	940	188	4 790 €
août 2004	5,21 €	4,53 €	5,60 €	2606	290	13 628 €
septembre 2004	5,58 €	4,70 €	6,60 €	14420	1030	88 075 €
octobre 2004	6,01 €	5,50 €	6,30 €	5158	368	31 548 €
novembre 2004	6,10 €	5,55 €	6,65 €	7516	501	47 557 €
décembre 2004	5,31 €	5,01 €	5,80 €	4027	310	21 067 €
janvier 2005	5,19 €	5,02 €	5,40 €	5104	393	26 651 €
février 2005	5,76 €	4,96 €	6,48 €	13842	814	83 483 €
mars 2005	5,87 €	5,31 €	6,80 €	3656	332	22 805 €
avril 2005	5,47 €	5,10 €	6,00 €	2252	225	11 941 €
mai 2005	6,80 €	4,60 €	8,00 €	7037	782	51 801 €

(Source: www.euronext.com)

Moyenne: moyenne des cours de clôture

Cours le plus bas: cours de clôture le plus bas

Cours le plus haut: cours de clôture le plus haut

Volume moyen: volume total échangé dans le mois divisé par le nombre de jours ayant donné lieu à des transactions.

Capitaux échangés: volume quotidien multiplié par le prix de clôture.

2.5. RELATION AVEC LES APPARENTES

Les seules conventions signées avec des apparentés datent de 2002, il s'agit d'une part de conventions de compte courant et d'assistance commerciale avec des sociétés filles à 100% qui ont été fermées en 2003. Et d'une convention avec la société Startec Global Communication Corporation.

Cette dernière convention avait pour objet de définir les conditions dans lesquelles la société GESK devait entrer dans le capital de Phone Systems & Network. Notamment il était prévu que l'ensemble des sociétés du groupe STARTEC GLOBAL COMMUNICATION CORPORATION fasse abandon de la balance des sommes leur restant dues après la recapitalisation de la société.

Cet abandon de créance au profit de Phone Systems & Network a permis de dégager un profit exceptionnel de 2 230 858 euros.

Administrateurs concernés:

Monsieur John WOLAVER, Président du Conseil d'administration à la date de la signature de la convention et administrateur de STARTEC GLOBAL COMMUNICATION CORPORATION.

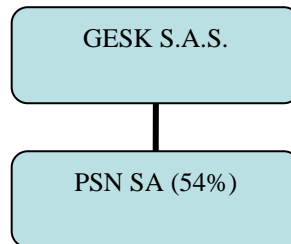
Monsieur Ram MUKUNDA, Président de STARTEC GLOBAL COMMUNICATION CORPORATION et administrateur de Phone Systems & Network

2.6. CONTROLE DE LA SOCIETE

La société GESK, dont le capital est détenu majoritairement par Monsieur Georges Kammermann et par Monsieur Eric Saiz possède 54% du capital de Phone Systems & Network.

GESK a été créée dans le but d'acquérir des parts de Phone Systems & Network; elle ne détient pas à ce jour d'autres actifs. Par ailleurs, Monsieur Eric Saiz et Monsieur Georges Kammermann possèdent respectivement 12% et 10% du capital de Phone Systems & Network.

Au 29 juin 2005, l'organigramme simplifié du groupe est donc le suivant:



3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE, L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR DE LA SOCIETE

3.1. PRESENTATION GENERALE

Phone Systems & Network est un opérateur de télécommunications sur réseaux fixes spécialisé sur les appels téléphoniques longues distances auprès des particuliers et des professionnels. La société s'appuie sur un savoir-faire technique et marketing développé depuis 10 ans pour proposer un ensemble de services:

- Téléphonie fixe aux particuliers et aux PME sous forme de présélection du transporteur, l'abonné devenant après inscription utilisateur des services Phone Systems & Network sans aucune modification de ses habitudes d'appel.
- Numéros spéciaux pour les entreprises (équivalent des numéros "verts" ou "indigos" ou "surtaxés" de France Telecom), avec serveurs vocaux associés.
- Solutions de téléphonie sur IP
- Cartes téléphoniques prépayées de type promotionnelles ou destinées aux appels vers l'étranger.

La marché des télécommunications dans lequel évolue Phone Systems & Network a subi des renversements de tendance de grande ampleur au cours des dernières années. La forte attraction des années de "bulle Internet" (1998, 1999) a été suivie d'une chute des valeurs amorcée en mars 2000, puis depuis deux ans d'une reprise qui se confirme dans un contexte de profonde restructuration. Cette dernière s'organise autour de deux tendances: concentration à l'instar de LDcom, devenue 9 Telecom puis 9 Telecom-Cegetel et spécialisation des plus petites structures qui cherchent à acquérir un leadership sur des niches de marché.

La Voix sur IP (VoIP) a acquis le statut de technologie mure avec des déploiements significatifs dans les plus grand groupes internationaux. En 2004, selon Télégéography 18% des appels internationaux étaient en VoIP. Le débat n'est plus de savoir si la VoIP a vocation à remplacer les liaisons traditionnelles, mais d'estimer à quelle date.

Phone Systems & Network a su saisir l'opportunité de la Voix sur IP en devenant non seulement un opérateur de télécommunications IP mais également un intégrateur de solutions de Voix sur IP; en effet, cette technologie, qui réduit le coût des minutes et offre de nombreux services, nécessite une installation sur site que, jusqu'à présent, ni les installateurs privés de télécommunications ni les intégrateurs de réseau ne maîtrisent convenablement.

En apportant une solution globale, Phone Systems & Network a su répondre à une attente provenant d'entreprises fortement consommatrices de télécommunications.

L'opérateur de télécommunications Phone Systems & Network a, dès 2003, effectué deux choix stratégiques majeurs :

- Un choix technologique consistant à maîtriser, parmi les premiers, les subtilités de la Voix sur IP (Internet Protocol).
- Un choix tactique consistant à exploiter les avantages tarifaires de cette technologie naissante sur l'axe Nord/Sud (Europe/continent africain), axe sur lequel la Voix sur IP répond à une forte attente.

Cette double approche explique la croissance soutenue de l'entreprise, croissance purement organique, autofinancée, obtenue en préservant la rentabilité.

L'avance technologique de Phone Systems & Network a également provoqué d'intéressantes collaborations avec de grands fabricants de terminaux de Voix sur IP, dont Linksys, la filiale Grand Public de Cisco, qui commercialise désormais un adaptateur téléphonique dont Phone Systems & Network est l'opérateur de télécommunications.

3.2. CHIFFRES CLES

Unité monétaire : k€	2004	2003	2002
Effectif moyen			
Cadres	9	6	8
Non cadres	12	9	9
Total	21	15	17
Actif de la société			
Immobilisations nettes	931	584	606
Créances nettes des clients	1 281	1 023	472
Autres actifs circulants	685	378	463
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	885	547	405
Total actif	3 782	2 532	1 946
Passif de la société			
Capitaux propres	1 080	441	63
Provisions pour risques et charges	30	13	-
Dettes financières	76	12	229
Dettes fournisseurs	1 929	1 563	1 253
Dettes fiscales et sociales	575	417	241
Autre passif	92	86	160
Total passif	3 782	2 532	1 946
Résultat de la société			
Chiffre d'Affaires net	11 936	5 519	3 323
Résultat d'exploitation	363	151	- 1 175
Résultat courant avant impôts	341	584	- 1 086
Résultat net comptable	639	378	1 032
Ratio Dettes financières nettes / Capitaux propres	- 0,75	- 1,21	- 2,79
Taux de marge commerciale	33,65%	41,66%	43,54%

3.3. HISTORIQUE, DATES CLES ET PRINCIPALES REALISATIONS 2004

3.3.1. Historique de la société

Phone Systems & Network a été créée en France en 1993. D'abord agent commissionné d'une société américaine (Telenational, devenue Worldport) la société a commencé à facturer directement ses clients à partir d'août 1995.

Le premier produit commercialisé par la Société a été le « call back ». Ce système tirait profit du grand écart des tarifications internationales entre les opérateurs intervenant dans des environnements concurrentiels (Etats-Unis, Royaume-Uni) et ceux en situation de monopole (Europe Continentale, Japon).

L'ouverture à la concurrence du marché des télécommunications en France depuis le 1^{er} janvier 1998 a permis à la société de renforcer ses capitaux par une introduction sur le nouveau marché et procéder ainsi aux investissements lui permettant d'offrir une large gamme de services de téléphonie fixe.

A ce jour, Phone Systems & Network dispose de commutateurs situés en Ile de France qui concentrent et routent les appels. Phone Systems & Network dispose d'une salle sécurisée dans laquelle se trouvent l'ensemble de ses équipements critiques

3.3.2. Historique commercial

Année	Principales étapes du développement commercial
1995	Premiers Mailing à destination de la communauté japonaise en France
1996	Première approche des clients internationaux (Allemagne)
1997	Lancement auprès des Groupes fermés d'utilisateurs du produit d'accès direct
Janvier 1998	Ouverture du marché des télécommunications (suppression des groupes fermés d'utilisateurs)
Mars 1999	Obtention licence L-33.1
Avril 1999	Interconnexion F.T. Paris Zone Urbaine et lancement à Paris du Préfixe 1677
Mai 1999	Lancement commercial segment Maghreb
Juin 1999	Lancement en Suisse du préfixe 10742
Septembre 1999	Lancement des cartes ethniques auprès des communautés d'origine chinoise, Afrique du nord et Amérique latine
Septembre 2000	Lancement offre <i>Transparence</i> par Via le 2 de Siris
Février 2001	Fermeture du service Suisse
Mars 2001	Arrêt de la commercialisation sur la cible Grand Public abonnement voix <i>fermeture de notre réseau de courtiers</i>
Avril 2001	Lancement de la vente de nos propres numéros spéciaux 08AB95
Septembre 2001	Lancement commercial de l'offre <i>Transparence</i>
Octobre 2001	Mailing présentant l'offre <i>Transparence</i> auprès de 145.000 PME
Novembre 2001 et Avril 2002	Opération de parrainage auprès de particuliers pour développer l'offre <i>Transparence</i>
A compter de décembre 2001	Relance de l'ensemble des clients (particuliers et entreprises) pour inscription en présélection.
Mars 2002	Test de revente de minutes à un échantillon de téléboutiques (il s'agit de points de vente offrant une dizaine de cabines téléphoniques)
Octobre 2002	Lancement de l'offre "promoshop" destinées aux téléboutiques

3.3.3. Principales réalisations 2004

Janvier 2004	Déploiement commercial d'une solution d'installation de Téléboutiques VoIP clés en mains depuis un accès ADSL
Janvier 2004	Lancement d'un département International ayant pour mission de vendre la gamme de solutions de VoIP (particuliers et entreprises) hors de la métropole et principalement en zone francophone (Afrique et DOM-TOM)
Mai 2004	Mise en place d'une solution « d'opérateur virtuel » destinée principalement aux FAI (Fournisseur d'Accès Internet) à l'étranger. Cette offre permet à tout FAI de proposer, en marque blanche, l'intégralité des services IP de Phone Systems & Network

3.4. PERSPECTIVES D'AVENIR

La stratégie de Phone Systems & Network, repose sur les 3 piliers suivants :

- une composante technologique forte
- une connaissance des besoins spécifiques des communautés
- la constitution d'un réseau dense aux 2 extrémités de l'axe Nord /Sud, principalement en France et en Afrique occidentale

une composante technologique forte

L'équipe technique de Phone Systems & Network représente la moitié de l'effectif total de l'entreprise. Cette équipe d'ingénieurs de haut niveau maîtrise les technologies émergentes, ce qui a permis à la société d'être parmi les plus rapides à devenir opérateur IP et de s'intéresser aujourd'hui de très près aux technologies WiFi et WiMax.

Cette composante technologique forte est aujourd'hui une nécessité incontournable pour les opérateurs, ces derniers devant maîtriser non seulement l'univers des Télécom mais également celui de l'informatique et des réseaux.

une connaissance des besoins spécifiques des communautés

Les communautés constituent des populations fortement consommatrices de télécommunications, principalement internationales. La part du budget Télécommunications dans le budget de l'individu ou du foyer y est 2 à 3 fois plus importante que pour les autres clientèles. De ce fait, les communautés sont particulièrement sensibles au prix ainsi qu'à tous les outils leur permettant de suivre, voire de limiter leurs consommations.

Le marketing communautaire est, lui aussi, très différent et nécessite de connaître les médias spécifiques et les techniques de stimulation du « bouche à oreille ».

Phone Systems & Network a accumulé une précieuse expérience en ce domaine, ayant, dès 1996, su capter une part significative du marché des japonais résidents en France.

la constitution d'un réseau dense aux 2 extrémités de l'axe Nord /Sud, principalement en France et en Afrique occidentale

En matière de voix sur Internet, la Valeur Ajoutée de l'opérateur ne porte plus, comme par le passé, sur son réseau, puisque c'est le réseau Internet, à la libre disposition de tous, qui est utilisé.

Le cœur de métier se déplace aux extrémités, tout d'abord au sein de l'entreprise, là où les appels sont émis, en procurant à ses clients des solutions fiables pour transporter la voix sur Internet mais le nec plus ultra est d'être également présent à l'autre bout et d'offrir des solutions de voix 100% Internet, cas très fréquent pour les grandes entreprises multi sites, mais beaucoup moins évident pour les PME et les particuliers, notamment sur l'axe Nord/Sud et pour un public de communautés.

Phone Systems & Network dispose du réseau de Télé centres IP le plus dense en France et devrait rapidement obtenir un maillage équivalent dans les principaux pays d'Afrique occidentale. La couverture est déjà largement engagée en Côte d'Ivoire, au Cameroun et dans plusieurs autres pays de la région.

Téléconférences et surtout visioconférences deviennent, de ce fait, des applications très réalistes à moyen terme.

Fortes des 3 composantes exposées ci-dessus, la société a vu son chiffre d'affaires croître de 116% entre 2003 et 2004.

Cette forte croissance provenant d'activités récentes ou nouvelles.

Le chiffre d'affaires « présélection » a baissé. Aucun investissement en communication ou promotion n'a été entrepris sur ce secteur d'activité.

En revanche, 2004 a été marqué par l'explosion des activités à fort contenu technologique et marketing, ces activités s'appliquant principalement aux clientèles communautaires de Phone Systems & Network.

La société s'est imposée parmi les toutes premières à maîtriser les technologies de voix sur Internet et à parvenir à un degré de fiabilité comparable à celui des télécommunications traditionnelles commutées.

Cette maîtrise technologique a immédiatement procuré un avantage déterminant auprès des entreprises ayant un important trafic international sur l'axe Nord/Sud, principalement les téléboutiques, dont le chiffre d'affaires représente plus de 50% du chiffre d'affaires de la société.

L'exploitation des Numéros Spéciaux notamment pour les communications internationales sans carte ni abonnement a représenté près de 20% du chiffre d'affaires total de l'entreprise.

Ceci permet de conforter le positionnement de Phone Systems & Network en tant qu' « opérateur de voix sur IP fortement impliqué sur l'axe Nord/Sud ».

Enfin marché sur lequel évolue Phone Systems & Network est en pleine croissance :

- Les communications entre le Nord et le Sud augmentent au rythme de l'équipement des populations en téléphones (principalement GSM) au Maghreb et dans les autres pays africains ; en 3 ans, la population joignable au Sud a plus que triplé, ce dont bénéficie directement Phone Systems & Network.
- La prochaine étape, qui intéresse Phone Systems & Network au plus haut point, est celle du déploiement progressif de l'Internet Haut Débit sur le continent africain, avec la perspective, plus très lointaine, de communications via Internet de bout en bout.

Le chiffre d'affaires consolidé de Phone Systems & Network en milliers d'euros par trimestre de 2001 à 2004 s'établit comme suit :

Milliers d'euros	2004		2003		2002		2001
Premier trimestre	2 443	+175%	887	+20%	742	-24%	975
Deuxième trimestre	2 941	+151%	1 172	+36%	862	+13%	764
Troisième trimestre	3 174	+123%	1 421	+67%	851	+17%	728
Quatrième trimestre	3 377	+66%	2 039	+111%	968	+45%	667
Total	11 935	+116%	5 519	+61%	3 423	+9%	3 143

2003 est clairement l'année du décollage avec des taux de croissance qui augmentent au fil des trimestres en 2004 le taux de croissance a commencé à s'infléchir en restant toutefois à des niveaux très élevés.

La croissance du chiffre d'affaires de Phone Systems & Network au 1^{er} semestre 2005 marque une baisse par rapport au second semestre 2004. L'effet « saisonnalité » n'est pas seul en cause. La maîtrise de la Voix sur IP (Internet Protocol), exploitée sur le marché des téléboutiques, est à l'origine de la forte croissance des 2 dernières années. Aujourd'hui, cette technologie commence à être utilisée par la concurrence, raison du ralentissement constaté de la croissance sur ce marché.

En revanche, Phone Systems & Network entame une nouvelle avancée avec la diffusion directe au consommateur final de ses offres de Voix sur IP, via le site phonesystems.net, en partenariat avec Linksys, la filiale Grand Public de Cisco, leader mondial des équipements de Voix sur IP.

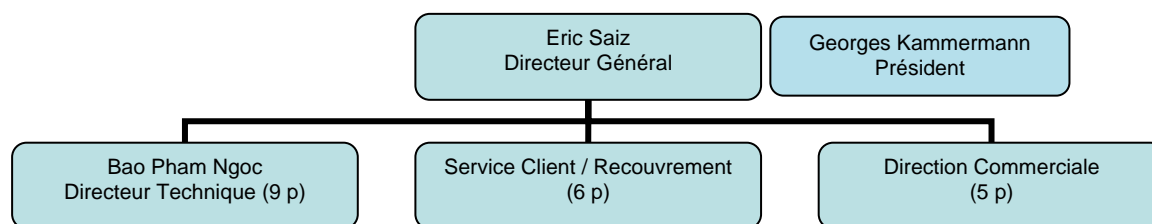
Le potentiel de diffusion directe constitue un gisement de croissance prometteur pour la société, d'autant plus que la prolifération des hot-spots wi-fi offrira très prochainement un atout majeur à la Voix sur IP : la mobilité !

Ces relais de croissance positionnent Phone Systems & Network très favorablement pour bénéficier de la croissance de ces marchés émergents dans les années à venir.

3.5. MOYENS DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE

3.5.1. Organigramme

La société Phone Systems & Network est organisée à ce jour, suivant l'organigramme ci-après.



3.5.2. Ressources humaines

Jusqu'au début de l'année 2003, Phone Systems & Network a poursuivi sa réduction de ses effectifs et externalisé la gestion de sa comptabilité. Puis pour faire face à sa croissance, Phone Systems & Network s'est réorganisée et a étoffé son pôle commercial et le service client. La structure actuelle et les équipes constituées doivent lui permettre de poursuivre sa croissance sans évolution majeure.

La société dispose de 4 ingénieurs de haute formation scientifique.

Le recours à des agents ou apporteurs d'affaires a été systématisée pour l'approche commerciale. La productivité du support des ventes a fortement progressé en raison des améliorations apportées aux systèmes d'information par l'équipe technique.

La conjugaison de ces éléments explique les variations constatées entre 2002 et 2004.

Evolution de l'effectif en fin de période et du salaire moyen au cours des trois dernières années

Années	2004	2003	2002
Effectif	21	15	17
Masse salariale(*)	1 305 k€	721 k€	939 k€
Coût Salarial moyen(*)	62 k€	45 k€	55 k€

(*) Charges sociales comprises

Au 9 mai 2005 l'effectif salarié de l'entreprise s'établit à 26 personnes se décomposant comme suit :

- Personnel opérationnel (technique): 9
- Personnel en support client: 6
- Personnel commercial : 5
- Personnel administratif : 6

3.5.3. Les partenaires de l'entreprise

3.5.3.1. Les Clients

Les clients de Phone Systems & Network se décomposent en :

- Particuliers : activité de télécommunications fixes, essentiellement nationales, avec facturation mensuelle, activité stable représentant environ 15% du chiffre d'affaires 2004 ;
- PME : activité de télécommunications fixes, essentiellement nationales, avec facturation mensuelle, activité stable représentant environ 5% du chiffre d'affaires 2004
- Clientèles internationales : particuliers, téléboutiques, PME. Activité de télécommunications internationales essentiellement IP, en forte croissance, représentant environ 80 % du chiffre d'affaires 2004

3.5.3.2. Partenariats

La société établit des partenariats de distribution avec des apporteurs d'affaires, généralement professionnels des télécoms, en France comme en Afrique. Cette approche de distribution indirecte permet à Phone Systems & Network de limiter ses coûts d'acquisition de clientèle et de concentrer ses investissements sur les développements technologiques.

3.5.3.3. Sous-traitance

En 2004, la société n'a pas fait appel à la sous-traitance.

3.5.3.4. Les fournisseurs

Phone Systems & Network a choisi ses fournisseurs de communications, en fonction de la qualité de leur infrastructure, de leur tarification et de leur pérennité. Cette liberté évite toute dépendance à l'égard de ses fournisseurs.

Elle travaille notamment avec les opérateurs français : 9 Telecom, Colt, France TELECOM, Télécom Développement et Worldcom.

Ces partenaires sont non exclusifs afin de garantir le meilleur service au meilleur prix à nos clients.

3.5.3.5. Propriété industrielle

Phone Systems & Network a déposé le nom et le logo « Phone Systems & Network » dont elle a la propriété. Le nom « Phonesystems.net » utilisé spécifiquement pour ses activités en ligne est en cours de dépôt. Elle n'a pas déposé de brevets.

3.5.3.6. Propriétés Immobilières, équipements

Depuis novembre 2002, le siège du groupe est situé 22 rue Mozart 92110 CLICHY. Il occupe depuis janvier 2005 une surface agrandie de 354 mètres carrés d'espace de bureaux pour un loyer annuel hors charges de 63.900 euros.

En 2005, Phone Systems & Network a acquis un « Softswitch », c'est-à-dire un commutateur de nouvelle génération en cœur IP. Cet investissement d'un montant de 415 k€ sera intégralement financé en crédit bail. (cf 3.5.4 ci-dessous)

3.5.3.7. Actifs de la société

A ce jour, Phone Systems & Network possède les actifs nécessaires à la poursuite de son activité commerciale.

3.5.4. Politique d'investissement

Dans le courant de l'exercice 2004, la société a investi 526 K€, contre 369 k€ en 2003 et 102 k€ en 2002.

Les principaux investissements réalisés en 2004 correspondent à des infrastructures techniques permettant de faire face à la croissance de l'activité pour 324 k€ en immobilisations corporelles.

Par ailleurs, 168 k€ de dépôt et cautionnement ont été consentis, principalement auprès des opérateurs, au titre de la mise en place de contrats de terminaison.

De plus, 34 k€ ont été investis en immobilisations incorporelles (dont 20 k€ de recherche et développement et 12 k€ pour l'achat d'un fonds de commerce).

Seuls les investissements concernant la flotte de véhicules de la société sont financés par des crédits baux sur une durée de 3 ans. La valeur du parc de véhicules en crédit bail à la clôture des années 2002, 2003 et 2004 était respectivement de 74 K€, 32 K€ et 129 K€.

Les redevances restantes à courir à ces mêmes dates étaient respectivement de 22K€, 4 K€ et 51 K€.

Tous les investissements réalisés l'ont été sur le territoire Français.

En 2005, Phone Systems & Network a acquis un « Softswitch », c'est-à-dire un commutateur de nouvelle génération en cœur IP destiné à remplacer ses commutateurs actuels. Cet investissement d'un montant de 415 k€ sera intégralement financé en crédit bail.

3.6. FACTEURS DE RISQUES

3.6.1. Risques de taux de change

Tous les échanges de la société sont libellés en euros à l'exception de quelques anciens clients répartis dans de nombreux pays. Ces derniers sont facturés en dollars US. Sur l'exercice 2004, ces clients représentaient moins de 1% du Chiffre d'Affaires de la société. De plus les fournisseurs correspondants à ces achats sont payés également en US dollars. La société estime donc que le risque résiduel est quasiment nul; cette activité internationale étant par ailleurs vouée à décliner.

L'activité de la société n'est donc pas sujette au risque de taux de change.

3.6.2. Risques de concurrence

Phone Systems & Network, très conscient du contexte fortement concurrentiel du marché des télécommunications, a orienté son développement sur des niches nécessitant un fort savoir-faire technique et marketing, la difficulté à maîtriser ce savoir-faire constitue une barrière à l'entrée de nouveaux concurrents. Toutefois, la société ne s'abrite pas derrière ces barrières et table avant tout sur son dynamisme technique et commercial.

3.6.3. Risques commerciaux

Le risque lié à la défaillance des principaux clients de la société est très faible ; en effet, notre premier client est l'un des plus importants opérateurs français et le chiffre d'affaires correspondant est en grande partie compensé par des achats de minutes internationales.

La répartition du chiffre d'affaires des principaux clients est la suivante :

Premier client :	14,3 % du CA
5 premiers clients :	18,8 % du CA
10 premiers clients :	22,9 % du CA

3.6.4. Risques liés à la maîtrise de la croissance interne

Phone Systems & Network anticipe une croissance dans les années à venir. Toute croissance génère des difficultés inhérentes dans les domaines technique, commercial ou administratif.

Par ailleurs, la société est dépendante de ses principaux dirigeants, dont le départ pourrait mettre en cause les perspectives de développement escomptées. La plupart des salariés sont liées par des clauses de non-concurrence.

3.6.5. Risques liés à l'application de la réglementation sur les 35 heures

L'application de la réglementation des 35 heures, en vigueur depuis 2001, ne soulève pas de difficultés particulières ni dans la gestion des ressources humaines ni dans la maîtrise des charges salariales.

3.6.6. Risques de réaction du marché à la politique d'acquisitions et investissements futurs

La société pourrait être amenée à annoncer des acquisitions ou des investissements. Ces acquisitions et investissements pourraient faire l'objet, en tout ou en partie, d'une rémunération en actions. Les acquisitions et investissements futurs, ou la publication par la société d'annonces concernant des acquisitions ou investissements pourraient avoir un effet dilutif sur le capital et qu'ils soient payés en numéraire ou en actions de la société, pourraient avoir un effet négatif sur le cours de bourse en fonction de la réaction du marché.

3.6.7. Risques liés à une insuffisance d'autofinancement pour satisfaire la politique de croissance

Les infrastructures techniques et les équipements de télécommunication actuels sont appelés à évoluer. La migration vers la Voix sur IP que Phone Systems & Network a entrepris parmi les premiers est en cours d'achèvement.

Ces investissements seront presque totalement financés en crédit-bail.

Par ailleurs, le développement commercial de la société est le fruit de partenariats avec des sociétés de distribution, d'accords avec des apporteurs d'affaires ou de ventes à des grossistes. Ce mode indirect réclame des investissements faibles ou nuls qui seront autofinancés. Cependant, la société, compte tenu de l'étroitesse de ses ressources, ne serait pas en mesure de saisir d'autres opportunités commerciales ou de croissance externe, si elles se présentaient, sans faire appel à des financements extérieurs par essence aléatoires.

3.6.8. Risques liés à la maîtrise de trésorerie, risque de liquidité

Le montant de la trésorerie disponible de la société est relativement faible ce qui expose la société au risque d'être incapable de rembourser ses dettes à court terme ou de faire face à ses obligations de règlement de ses fournisseurs. Cependant la trésorerie de la société s'est nettement améliorée au cours des trois dernières années alors même que la société a autofinancé son fort développement.

La situation de trésorerie n'a pas connu d'évolution significative depuis la clôture des comptes de l'exercice 2004. Aucune créance n'est titrisée.

La société ne dispose d'aucune ligne de financement significative auprès des établissements de crédit.

3.6.9. Risques liés à l'absence de pérennité des résultats

En 2003, Phone Systems & Network a redressé fortement son résultat d'exploitation, qui passe de -1,175 k euros au 31/12/2002 à +151 k euros au 31/12/2003 et confirmé ces résultats avec : +363 k euros au 31/12/2004 ce qui réduit fortement le risque lié à l'absence de pérennité des résultats.

3.6.10. Risques juridiques

Néant.

3.6.11. Réglementation

La société exerce un métier réglementé par L'ART dans le cadre des licences dont elle dispose (L34-1 et L33-1); son activité est conforme à la réglementation et la société ne prévoit pas d'évolution réglementaire pouvant avoir un impact négatif sur son activité.

3.6.12. Risques industriels et liés à l'environnement

L'activité de la société se réduit exclusivement à la commutation de minutes effectuée sur ses équipements de télécommunication situés à Nanterre (92). La société n'a pas construit de réseau et ne diffuse aucun signal électromagnétique (comme ce peut être le cas dans le cas de la téléphonie mobile).

En conséquence et compte tenu de la spécificité de son activité la société estime ne pas être soumise à des risques industriels ou liés à l'environnement.

3.6.13. Politique d'assurance de la société (Risques généraux et particuliers)

Les différentes polices d'assurance souscrites par Phone Systems & Network ont représenté sur l'exercice 2004 une charge totale de 37 k€.

Elles couvrent les risques suivants:

- Responsabilité civile professionnelle pour 25 k€
- Police multirisque bureau pour 1 k€
- Assurance Coface pour 3 K€
- Police d'assurance Homme clé pour 2 K€
- Le solde de 6 K€ concerne l'assurance des véhicules

3.6.14. Historiques de pertes – rentabilité future incertaine

Après plusieurs années consécutives de pertes, la société a retrouvé un résultat net positif en 2003, confirmé par l'exercice 2004. Toutefois, compte tenu de sa taille, la rentabilité future de la société n'est pas assurée.

3.6.15. Saisonnalité

Néant.

3.6.16. Produits défectueux - risques liés aux actions en responsabilité

Néant.

3.6.17. Dépendance à l'égard des partenaires stratégiques et des réseaux de vente indirecte

La société dispose de plusieurs possibilités alternatives d'approvisionnement qui limitent fortement le risque de dépendance lié à la résiliation éventuelle des contrats commerciaux avec ses fournisseurs. En fait le mode de fonctionnement habituel de la société consiste à router chaque appels vers le fournisseur offrant à un instant donné le meilleur rapport qualité / prix ; l'indépendance vis-à-vis d'un fournisseur particulier est donc très forte. Il en est de même des réseaux de vente indirecte dont aucun ne représente une part significative de son Chiffre d'Affaires.

3.6.18. Nécessité de développer ses services d'assistance clientèle et ses services professionnels

Néant.

3.6.19. Procédures en cours

Les restructurations engagées en 2002 ont entraîné la suppression de 4 emplois pour motif économique. Une procédure prud'homale est en cours, à l'initiative d'un des employés licenciés.

En juin 2005 la société a été condamnée à payer une somme de 17 359 € à l'un de ses distributeurs suite à un litige commercial. Cette somme avait été provisionnée dans les comptes 2004 à hauteur de 5 634 €.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société et du groupe.

4. PATRIMOINE – SITUATION FINANCIERE – RESULTATS

4.1. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES CLOS AU 31 DECEMBRE 2004

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de votre société, nous vous présentons ci-après, le rapport de votre Conseil d'Administration sur les comptes de l'exercice ouvert le 1er janvier 2004 et clos le 31 décembre 2004.

Modifications apportées au mode d'évaluation et de présentation des comptes annuels

A l'exception des points ci-dessous les états présentés ne comportent pas, au niveau des méthodes d'évaluation et de présentation des comptes, de modifications par rapport à l'exercice précédent.

Méthode de comptabilisation des frais de recherche et développement :

Les frais engagés au titre du développement d'une activité de services destinés à offrir aux opérateurs virtuels leur architecture technique et logicielle, ont été activés pour un montant de 20 K€ et sont amortis sur une durée de 3 ans. Ces frais correspondent essentiellement à des charges de personnel dédiées au projet et engagées au cours du 1er semestre 2004. Cette activité a générée au cours de l'année 2004 un chiffre d'affaires de 45 K€. Ce projet a démarré et s'est terminé sur le premier semestre 2004.

Application anticipée du règlement 2004-06 du 23 novembre 2004 :

Suite à la revue des actifs de la société dans le cadre de l'application anticipée du règlement précité, le seul impact identifié concerne l'annulation des charges à répartir comptabilisées dans la situation intermédiaire au 30 juin 2004.

Ces charges à répartir correspondaient à des matériels en prêt et en location amortis sur 3 ans.

Ces matériels répondent à la nouvelle définition des actifs prévus par le règlement précité, en conséquence ils ont été comptabilisés en immobilisations corporels pour 121 K€ bruts et amortis sur 3 ans, générant une dotation aux amortissements de 17 K€ sur l'année 2004.

Situation et activité de la société au cours de l'exercice écoulé

Le chiffre d'affaires net de notre société a progressé de 116% passant de 5 519 k€ sur l'exercice 2003 à 11 935 k€ sur l'exercice 2004.

<i>En milliers d'euros</i>	<i>%</i>	<i>Total 2004</i>	<i>%</i>	<i>Total 2003</i>	<i>% Variation (2004/2003)</i>	<i>%</i>	<i>Total 2002</i>
Chiffre d'affaires		11 936		5 519	+116%		3 323
Dont vente de marchandises	3	390	2	125	+212%	0	4
Dont cartes prépayées	1	71	2	100	- 29%	20	651

Les charges d'exploitation ont progressé de 115% passant de 5 436 k€ sur l'exercice 2003 à 11 673 k€ euros sur l'exercice 2004.

La marge brute est passée de 42% à 34% soit une baisse de 8 points.

Les *autres achats et charges externes* ont progressé de 99 %.

Les *charges de personnel* s'élèvent à 1 305 k€ en 2004 contre 721 k€ en 2003 soit une progression de 81%.

Ces chiffres traduisent une forte accélération de la croissance du chiffre d'affaires qui a plus que doublé. La marge a baissé en raison de modification du mix produit et de la typologie de clients. Phone Systems & Network s'est en effet adressé plus que par le passé à des revendeurs et moins à des clients finaux.

Les *dotations aux provisions sur actif circulant* restent stables à 261 k€ en 2004 contre 224 k€ en 2003 ce qui traduit une maîtrise du compte client dans une situation de forte croissance.

Les *autres charges* augmentent de 22 % à 165 k€ en 2004 contre 135 k€ euros en 2003.

L'exercice se solde en conséquence par un résultat d'exploitation bénéficiaire de 363 k€ sur l'exercice 2004 à comparer à un résultat de 150 k€ sur l'exercice 2003 ; il est à noter que ce résultat d'exploitation a été obtenu presque exclusivement sur le second semestre.

Un produit exceptionnel de 304 k€ a été enregistré résultant principalement d'un dégrèvement de l'ART (Autorité de Régulation des Télécommunication) pour un montant net de 366 k€. Ce remboursement correspond à un trop perçu au titre de la constitution et à l'attribution de notre licence d'opérateur de télécommunication sur les années 1999, 2000, 2001, 2002. Le montant correspond à une modification rétroactive du mode de calcul de ces redevances.

Le bénéfice net s'établit ainsi à 639 k€.

Le total de bilan est passé de 2 532 k€ au 31 décembre 2003 à 3 782 k€ au 31 décembre 2004.

Les capitaux propres sont d'un montant de 1 080 k€ au 31 décembre 2004 contre 441 k€ au 31 décembre 2003.

La société a très peu d'endettement (65 k€ à moyen terme) et disposait au 31 décembre 2004 d'une trésorerie de 885 k€.

Les services proposés par Phone Systems & Network sont destinés en priorité aux marchés des communautés résidant en France, mais depuis le début de l'année 2004 Phone Systems & Network a commencé à déployer une activité dans les marchés du Sud (pays francophones du continent africain). L'objectif stratégique est de devenir l'un des premiers opérateurs Nord/Sud avec une présence des deux côtés de cet axe.

Sur ce marché Phone Systems & Network a développé une offre de services de téléphonie fixe dédiés. Ces services comprennent, des offres dédiées aux téléboutiques, des offres de téléphonie en présélection, des accès en VoIP sur accès Internet, des offres de numéros spéciaux.

De plus réalisant que l'Internet offrait un avantage particulièrement décisif pour communiquer du Nord au Sud compte tenu de la faiblesse des infrastructures traditionnelles Phone Systems & Network a résolument décidé d'axer son développement technique autour des technologies de Voix sur IP.

A la fin de l'année 2004 les minutes collectées en IP ont représenté presque la moitié de la totalité des minutes transitant sur les commutateurs de la société.

C'est cette stratégie offensive sur le marché des communautés qui a permis à Phone Systems & Network de doubler son chiffre d'affaires entre 2003 et 2004.

De plus les compétences techniques en matière de téléphonie sur IP nous ont permis de signer un accord avec Linksys (Filiale de Cisco Systems) au début 2005. Grâce à ce partenariat, tous les terminaux de Voix sur IP vendus en France par Linksys le sont avec une offre de téléphonie Phone Systems & Network.

Évolutions prévisibles et perspectives d'avenir

L'année 2005 sera une année de consolidation après deux années de forte croissance. L'objectif est de travailler sur les fondamentaux de la société pour lui permettre de saisir avec la plus grande réactivité toutes les opportunités de développement qui ne manqueront pas de se présenter dans le domaine de la Voix sur IP.

Ceci se traduit en particulier :

- par la mise en œuvre de programmes qualité au sein des divers services de l'entreprise
- par la finalisation de la migration de l'intégralité de son trafic voix vers une solution dite NGN (Next Generation Network) dont le cœur est un softswitch Alcatel 5020 tout IP. Il s'agit d'une nouvelle conception de l'organisation des réseaux de télécommunication qui du fait de la standardisation autour

du protocole IP de l'Internet permet des déploiements beaucoup plus rapides, plus simples et moins coûteux. De plus l'intelligence au lieu d'être répartie dans les différents éléments du réseau se trouve centralisé autour du 5020, avec la possibilité de développer rapidement et à moindre coût de nouveaux services.

En France, Phone Systems & Network sera le premier opérateur fixe disposant d'une telle architecture de Nouvelle Génération.

Dans la continuité de sa stratégie Nord / Sud, Phone Systems & Network a vocation à nouer des partenariats avec des partenaires opérateurs ou ISP dans le Sud. Enfin, Phone Systems & Network développe de nouveaux produits qui seront disponibles vers la fin de l'année comme par exemple, des solutions individuelles de VoIP à partir du domicile ou des comptes téléphoniques partagés entre plusieurs membres d'une même famille...

Evénements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice écoulé

Néant.

Dissociation des fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général

Par assemblée générale extraordinaire du 27 novembre 2001, les statuts de la société ont été adaptés aux nouvelles dispositions de la loi du 15 mai 2001 et notamment a été intégrée dans ces statuts (article 13) la possibilité de dissocier les fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général.

Le conseil d'administration du 29 novembre 2001 avait décidé de séparer pour une durée de trois ans qui expire à l'issue de l'assemblée d'approbation des comptes qui sera tenue cette année, la direction générale de la société, de la présidence.

Le conseil d'administration du 28 avril 2005 propose la reconduction de cette séparation pour une nouvelle durée de trois ans conformément aux statuts de la société soit jusqu'à l'assemblée d'approbation des comptes de l'année écoulé qui se tiendra en 2009.

Activité de la société en matière de recherche et de développement

Au cours de l'exercice 2004, la société a continué ses efforts de recherche et développement pour développer les produits existants. Ces efforts ont permis en outre de mettre en place une solution technique destinée à permettre à des FAI (Fournisseurs d'Accès Internet) de devenir opérateurs virtuels voix sans disposer d'aucune infrastructure technique. Ces développements ont été immobilisés dans les comptes sociaux pour un montant de 20 k€.

Dépenses visées par l'article 39-4 du code général des Impôts

En application des dispositions de l'article 223 Quater du Code général des impôts, nous vous précisons que les dépenses non déductibles fiscalement, en application de l'article 39-4 dudit code, s'élèvent à un montant global de 2,4 K€.

Etat de la participation des salariés au capital social

En application des dispositions de l'article L. 225-184 du code de commerce, nous vous informons qu'au 31 décembre 2004, le nombre des options de souscription d'action regroupées pouvant être souscrites et qui avaient été consenties par votre conseil d'administration était de 47. Le prix de souscription de ces actions regroupées était de 243,84 euros par action.

Ces options ont été consenties au profit de bénéficiaires dont la liste figurait dans notre rapport se rapportant à l'exercice 1998.

En fin 2004, le conseil d'administration a attribué gratuitement à 10 salariés 17000 (bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises) selon l'autorisation votée à l'assemblée générale extraordinaire du 21 juin

2004. Ces bons ouvrent droit à la souscription de 17 000 actions nouvelles au prix de 5 euros chacune. La dilution potentielle est donc de 1,33 %. La liste des bénéficiaires est la suivante :

Jean-Benoît Charreton	2000
Elisabeth Rijnbeek	1500
Celine Fouquet	1500
Boïco Huynh	1500
Samir Chiabi	1000
Sophie Ferre	1500
Frédéric Clement	2000
Damien Issartel	2000
Christophe Sollet	2000
Natalia Pérez Bergua	2000

L'assemblée du 21 juin 2004 a autorisé le conseil d'administration à augmenter le capital en une ou plusieurs fois, au profit des salariés de la société dans la limite de 12.800 euros au maximum par la création et l'émission de 40.000 actions au maximum; cette autorisation ayant une durée de validité de deux ans à compter de la date de la dite assemblée ;

L'assemblée du 21 juin 2004 a également délégué pour une durée de 26 mois au conseil d'administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de procéder en une ou plusieurs fois, à l'émission d'actions de la société ainsi que de toutes valeurs mobilières de quelque nature que ce soit donnant accès, immédiatement et/ou à terme, à des actions de la société, à l'exception toutefois des actions de priorité, des actions à dividendes prioritaires sans droit de vote ainsi que des certificats d'investissement ; le montant des augmentations de capital social susceptibles d'être réalisées en vertu de cette délégation ne pouvant dépasser le plafond de 3.000.000 d'euros, avec ou sans droit préférentiel de souscription. Si l'émission se réalisait avec suppression des droits préférentiels de souscription, la somme revenant à la société pour chacune des actions émises dans le cadre de cette délégation serait au moins égale à la moyenne des cours constatés en bourse pour ces actions pendant dix jours de bourse consécutifs choisis parmi les vingt derniers jours de bourse précédant le début de l'émission des actions;

Prises de participations significatives dans des sociétés ayant leur siège en France, ou prises de contrôles de telles sociétés

Néant.

Filiales et participations

Votre société ne détient aucune participation dans des sociétés tierces.

Opérations sur titres réalisées par les dirigeants :

Georges Kammermann et Eric Saiz ont cédé chacun 32 500 actions (soit 2,5% chacun) à la société L.A. Finances. Un pacte d'actionnaires entre L.A. Finances, Georges Kammermann et Eric Saiz a été conclu pour une durée de 5 ans. Georges Kammermann a cédé sur le marché 9 758 actions (soit 0.8 %) entre le 21 juin 2004 et le 15 juin 2005 .

Rémunérations et avantages de toute nature versés par la société à chaque mandataire social au titre de leur mandat

Monsieur Georges KAMMERMANN a perçu au cours de l'exercice 2004 une rémunération de 3 600 euros.

Les autres mandataires sociaux n'ont perçu aucune rémunération de la part de la société.

Informations sociales :

L'effectif en fin d'année de la société au 31 décembre était de 26 personnes. Tous les contrats de travail étaient à durée indéterminée à l'exception de deux contrats d'apprentissage et d'un stagiaire. Tous les salariés travaillent à temps plein la durée étant de 35 heures par semaine. La société n'emploie pas de travailleurs handicapés. Phone Systems & Network ne fait pas appel à la sous-traitance, mais à des cabinets extérieurs pour des activités très spécialisées et non stratégiques, comme l'expertise comptable ou l'expertise juridique.

Informations environnementales :

Du fait de son activité exclusivement liée aux communications de type électronique, l'influence de l'activité de Phone Systems & Network sur l'environnement est particulièrement faible.

Liste des mandats et fonctions exercées dans toute société, durant l'exercice écoulé, par chacun des mandataires sociaux

Monsieur Georges KAMMERMANN a exercé les fonctions de Directeur Général et d'Administrateur de la société Phone Systems & Network jusqu'au 21 juin 2004; puis après cette date il en a été nommé le Président du Conseil d'Administration. Il a été Président de la SAS GESK. Il a également été gérant des SARL: Objectifs Terres et Mars Estaque.

Monsieur Eric SAIZ a exercé les fonctions de Président du conseil d'Administration de la société Phone Systems & Network jusqu'au 21 juin 2004. Après cette date il en est devenu le Directeur Général et est resté Administrateur. Il est également Directeur Général de la SAS GESK.

Monsieur Ram MUKUNDA a exercé au cours de l'exercice 2004, les fonctions d'administrateur de la société Phone Systems & Network. Le renouvellement de son mandat, qui arrive à expiration, sera proposé au vote de l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2004.

Monsieur Bao PHAM NGOC a exercé au cours de l'exercice 2004, les fonctions d'administrateur de la société Phone Systems & Network dont il est le Directeur Technique.

Approbation des comptes et affectation du résultat

Nous vous proposons d'approuver les comptes de la société et d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2004, s'élevant à la somme de 638.886,54 € qui, avec le report à nouveau déficitaire de 10.823.219,05 €, forme une somme déficitaire de 10.184.332,51 €, intégralement reportée au compte de report à nouveau.

Par ailleurs, nous vous proposons de virer la prime d'émission d'un montant de 10.787.040,28 € au compte report à nouveau qui présentera alors un solde créditeur de 602.707,77 €.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des Impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été versé au cours des trois derniers exercices.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 2,4 K€ et qui ont réduit le déficit reportable à due concurrence.

Restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, nous vous prions de croire, Chers Actionnaires, en l'expression de nos salutations distinguées.

Résultats des 5 derniers exercices

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

TABLEAU

Nature des Indications / Périodes	31/12/2004	31/12/2003	31/12/2002	31/12/2001	31/12/2000
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I – SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital social	408 464	408 464	408 464	1 552 163	1 552 163
b) Nombre d'actions émises	1 276 450	1 276 450	1 276 450	2 042 320	2 042 320
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II – Résultat global des opérations effectives					
A) Chiffre d'affaires hors taxes	11 935 478	5 518 965	3 322 758	3 143 402	5 941 050
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	1 041 565	254 430	1 122 894	-2 472 321	-4 446 316
c) Impôt sur les bénéfices	5 882		3 750	-108 127	7 622
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	1 035 683	254 430	1 119 144	-2 580 448	-4 453 939
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	638 887	378 488	1 031 987	-2 283 270	-6 025 965
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III – Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	0,8	0,2	1	-1	-2
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	0,5	0,3	1	-1	-3
c) Dividende versé à chaque action					
IV – Personnel :					
a) Nombre de salariés	26	15	15	24	41
b) Montant de la masse salariale	902 310	501 632	648 146	1 251 656	1 777 323
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	403 015	219 478	291 448	521 913	742 196

Procédures judiciaires et d'arbitrage :

La société n'a pas eu connaissance au cours des 12 derniers mois, d'une quelconque procédure gouvernementale judiciaire ou d'arbitrage qui pourrait avoir eu des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société.

Changement significatif de la situation financière ou commerciale :

Depuis la fin de l'exercice 2004 aucun changement significatif de la situation financière ou commerciale de la société n'est survenu, à l'exception des évolutions décrites au paragraphe 3.4 du présent document.

4.2. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE: RAPPORT DU PRESIDENT SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE

La loi de Sécurité Financière (LSF), publiée au Journal Officiel le 2 août 2003, a notamment pour objet de renforcer le rôle et les moyens des instances de surveillance et de contrôle des entreprises que sont le conseil d'administration, ainsi que ses éventuels comités spécialisés, et les commissaires aux comptes. Cette loi est applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2003.

Conformément aux dispositions de l'article 117 de cette loi, codifié dans le Code de commerce à l'article L. 225-37, l'objet de ce rapport est de rendre compte :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration (*première partie*)
- des éventuelles limitations que le conseil apporte aux pouvoirs du directeur général (*deuxième partie*)
- ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société (*troisième partie*)

4.2.1. Gouvernement d'entreprise et fonctionnement du Conseil d'Administration

4.2.1.1. Composition du conseil d'administration

Le Conseil d'Administration est composé de quatre membres :

Georges Kammermann, Président du Conseil d'Administration,

Eric Saiz, Directeur Général,

Bao Pham Ngoc, Directeur Technique,

Ram Mukunda, ancien CEO et fondateur de la société Startec Global Communications.

Le conseil d'administration dispose donc en la personne de Monsieur Ram Mukunda d'un administrateur indépendant qui ne bénéficie pas d'un contrat de travail.

Les administrateurs sont nommés pour une durée de 6 ans.

4.2.1.2. Fonctionnement du conseil d'administration

Rémunération des administrateurs

Les administrateurs ne perçoivent pas de jetons de présence. Les rémunérations du Président et du Directeur Général sont décidées par le Conseil d'Administration.

Procédures de réunion

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige et au moins deux fois par an.

4.2.1.3. Informations du Conseil d'Administration

Chaque administrateur reçoit les informations nécessaires à sa prise de décision en fonction de l'ordre du jour de la réunion. Il peut également demander toute information complémentaire.

Le Conseil d'Administration veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'aux marchés.

Il n'existe à ce jour aucun comité constitué au sein du conseil d'administration.

4.2.2. Limitations des pouvoirs du Directeur Général

Aucune limitation de pouvoirs du Directeur général n'est prévue par les statuts ou le Conseil d'Administration. En conséquence, le Directeur général est investi, dans la limite de l'objet social, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société dans la limite de l'objet social.

4.2.3. Procédures de contrôle interne

A - Principes d'analyse

La société a entrepris une démarche dynamique visant à apprécier la qualité du contrôle interne et son adéquation, à documenter les procédures existantes et à le renforcer. Ce projet comprend notamment les cinq étapes suivantes :

- l'évaluation de l'environnement de contrôle,

- la cartographie des risques majeurs du Groupe,
- l'identification des contrôles sur les processus clés de la société impactant tant les opérations que les comptes significatifs inclus dans les états financiers
- la documentation, la vérification de la pertinence et de l'efficacité opérationnelle de ces contrôles
- la mise en place d'actions correctives permettant de remédier aux déficiences constatées le cas échéant.

B - Environnement de contrôle

Organisation générale

Phone Systems & Network est une société implantée sur un seul site à Clichy. Du fait de sa taille relativement modeste, l'organisation de la société reste centralisée autour d'une direction générale et d'une direction technique et de départements commerciaux constitués selon l'activité de 1 à 5 personnes.

Les acteurs du contrôle interne

Acteurs internes à la société

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est responsable de la politique de la société en matière d'évaluation des risques, de mise en place d'un système de contrôle interne adapté à la maîtrise de ces risques et de suivi de son efficacité. Cette politique correspond à des contrôles et des procédures de gestion financières, de suivi opérationnel et de conformité aux lois.

La Direction Technique

Le rôle de la direction technique est déterminant dans la mise en place des systèmes d'information et la fiabilité des processus d'analyse des données.

La Direction Administrative et Financière

Son rôle et son fonctionnement sont détaillés ci-après.

Enfin, dans une certaine mesure, le contrôle interne relève de la responsabilité de tous les membres du personnel. Ils sont donc sensibilisés et impliqués à tous les niveaux dans les procédures de contrôle interne.

Acteurs externes à la société

Commissaire aux comptes

Le commissaire aux comptes, qui certifie la régularité, la sincérité et l'image fidèle des états financiers en fin d'exercice à l'attention des actionnaires, émet, dans le cadre de l'audit des comptes, des avis et recommandations sur le contrôle interne. Il représente un élément important du dispositif de contrôle interne.

Autorité des Marchés Financiers (AMF)

Elle vérifie que la société publie, en temps et en heure, une information complète et de qualité, délivrée de manière équitable à l'ensemble des acteurs. En outre, elle peut être saisie de toute question concernant les comptes.

Expertise sous-traitée :

Phone Systems & Network fait largement appel à des experts externes pour l'analyse de ses processus, la préconisation et la mise en place de mesures d'amélioration. Il s'agit en particulier des missions suivantes :

Expertise comptable

La comptabilité de la société est largement externalisée auprès d'un cabinet d'expertise comptable. Outre la mission comptable le cabinet propose et met en place selon un planning défini de nouvelles procédures comptables visant à améliorer la productivité comptable, et la qualité du reporting. Il intervient également sur les principales questions techniques, tant comptables que fiscales, sur la révision des comptes lors de l'établissement des comptes semestriels et annuels et sur la préparation du rapport annuel.

Expertise Juridique

Phone Systems & Network fait appel à plusieurs cabinets d'avocats selon ses besoins.

Les affaires relevant du droit social et secrétariat juridique (elles sont confiées depuis la création de la société au même cabinet spécialisé).

La gestion des litiges et la mise en oeuvre des procédures judiciaires.

Les questions relatives au droit du travail.

Etablissement de la paie

La paie est entièrement sous-traitée.

Organisation des procédures de contrôle interne

Le contrôle interne de la société repose sur la mise en place des systèmes ou procédures suivantes :

- un système d'information intégré et développé en interne;
- le manuel de procédures internes;
- le suivi des performances de chaque unité opérationnelle à travers l'analyse du reporting mensuel;
- la centralisation de l'ensemble des procédures, notamment comptables et financières;
- le respect du principe de séparation des tâches entre les fonctions d'autorisation, de contrôle, d'enregistrement et de paiement;
- l'instauration de procédures de supervision et de délégation afin de permettre une répartition des tâches et des responsabilités.

Le système d'information

Le cœur du système d'information est constitué par l'applicatif de valorisation des appels téléphoniques. Les communications téléphoniques constituent en effet la plus grande partie du chiffre d'affaires de la société.

Chaque appel est valorisé en prix d'achat et en prix de vente ce qui autorise un rapprochement ventes/achat et un calcul de marge appel par appel. Notre activité et notre système d'information permettent en effet de telles vérifications complétées par une analyse de marge fine, par produit ou par client.

Ces opérations de rapprochement sont à la base du contrôle de flux. Le système est entièrement intégré, une seule base de données gère les flux d'appels valorisés et les flux relatifs à la comptabilité auxiliaire.

En outre, un outil de datawarehouse a été mis en place, il permet aux responsables opérationnels d'avoir une vision quotidienne de leur activité sous forme d'analyse multi critères.

La sécurité du système d'information est assurée par un système de contrôle des accès par identification avec mot de passe, un système de gestion des droits et une sauvegarde régulière et fréquente des données stockées. Un responsable de la sécurité, spécialiste réseau a été nommé en avril 2005.

Documentation des procédures de contrôle interne

Phone Systems & Network a rédigé un manuel des procédures internes, accessible aux collaborateurs concernés et autorisés sur le portail Intranet. Parallèlement, le portail met également en ligne les outils indispensables à l'application des procédures (formulaires, guides utilisateurs, ...).

Les procédures de contrôle interne regroupent :

- les procédures opérationnelles : acceptation d'un client, installation, achat...
- les procédures fonctionnelles : demandes de congés, notes de frais, demandes d'achats...
- les procédures comptables et financières : comptabilisation des opérations, réconciliations bancaire, processus de clôture mensuelle...

Les procédures internes font l'objet de révisions régulières en fonction de l'évolution des systèmes et de l'activité. Les processus clés de l'entreprise ont déjà été analysés, cependant plusieurs processus secondaires doivent encore faire l'objet d'une formalisation.

C - Gestion des principaux risques

Voir chapitre 3.6 – Facteurs de risques.

D - Contrôle interne relatif à l'élaboration de l'information comptable et financière

Les piliers du contrôle interne comptable et financier

L'élaboration de l'information comptable et financière est en grande partie externalisée.

Durant toute l'année 2004, un travail de fond a été effectué par un consultant extérieur en relation avec le commissaire aux comptes et notre cabinet d'expertise comptable pour redéfinir les tâches et responsabilités de chacun dans un constant souci de :

- dissociation des fonctions de saisie et de contrôle ;
- automatisation des tâches, notamment élaboration et reconnaissance du chiffre d'affaires ainsi que rapprochement bancaires;
- amélioration et communication d'un manuel de procédures pour fixer les principes et les modalités de contrôle des processus comptables et financiers.

Les acteurs de la fonction comptable et financière

La comptabilité externalisée

Le cabinet comptable est en charge :

- du contrôle de la comptabilisation des opérations ;
- de la clôture mensuelle des états financiers ;
- de la conformité avec les obligations légales, fiscales et sociales ;
- de la reconnaissance du chiffre d'affaires.

La comptabilité interne

Est en charge :

- du suivi des règlements et de la trésorerie ;
- du suivi des immobilisations.

Le contrôle de gestion et l'audit interne est assuré par un consultant extérieur

Il est en charge :

- de l'établissement et du suivi du budget ;
- de l'établissement du reporting mensuel ;
- du contrôle interne à la fois opérationnel et financier ;
- de l'analyse de l'ensemble des processus mis en oeuvre dans l'entreprise afin d'identifier les principaux risques ayant un impact financier ;
- de l'évaluation de l'efficacité des procédures de contrôle afin de proposer les actions correctives nécessaires.

Le recouvrement

De par son activité, un service spécifique dédié au recouvrement a été mis en place. De nombreux outils de suivi et de contrôle ont été développés. L'encours de clients est suivi quotidiennement et une limite de crédit est affectée à chaque client.

Principales procédures de contrôle de l'information comptable et financière

Processus de clôture des états financiers

Phone Systems & Network procède à une clôture mensuelle des états financiers et publie son chiffre d'affaires sur une base trimestrielle et son résultat d'exploitation sur une base semestrielle.

Le processus de clôture repose sur l'existence d'un planning de remontée des informations précis et d'un calendrier des tâches à accomplir et des responsabilités des divers intervenants. Un certain nombre de contrôles de cohérence est effectué notamment le cadrage entre le résultat comptable et le résultat analytique.

Les résultats sont ensuite présentés et analysés chaque mois avec le Directeur Général qui contrôle l'évaluation des postes ayant un impact significatif sur les comptes.

Reporting

Le système de reporting mensuel fournit les indicateurs clés de gestion qui permettent de suivre les performances de l'entreprise. Il s'agit entre autres des indicateurs suivants :

- Marge par ligne de services ;
- Coûts réseau ;

- Evolution de la masse salariale.

Processus de reconnaissance du chiffre d'affaires

Ce processus est entièrement automatisé pour plus de 80% du chiffre d'affaires (appels téléphoniques).

La reconnaissance du chiffre d'affaires se limite donc à des contrôles de cohérence et d'évolution de la marge par activité. En effet le système analyse sur une même table les appels valorisés au prix d'achat tels qu'ils sont payés aux fournisseurs et contrôle automatiquement que ces appels achetés sont bien facturés.

La procédure de facturation est mensuelle, hebdomadaire ou quotidienne selon les clients et les services vendus. Ce cadencement est géré par le système informatique.

Processus de gestion du risque clients

La gestion du risque client est assurée en premier lieu par une évaluation du risque avant acceptation du client et en second lieu par une procédure d'analyse quotidienne et de relance automatique et téléphonique adaptée à chaque type de client.

Le délai de règlement moyen est un indicateur suivi très régulièrement.

E - Poursuite des travaux sur 2005

Les travaux menés dans le cadre du contrôle interne seront poursuivis. Durant l'année 2005, les objectifs principaux sont d'effectuer une analyse exhaustive des risques potentiels et de contrôler l'efficacité des procédures déjà mises en place.

Ce travail s'inscrit dans une démarche dynamique d'amélioration constante du fonctionnement de la société.

4.3. COMPTES SOCIAUX 2004

4.3.1. Bilan au 31 décembre 2004

En k euros	31.12.04			31.12.03	31.12.02
ACTIF	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE					
Capital souscrit non appelé					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)					
Frais d'établissement					
Recherche et développement	20	5	15		
Concessions, brevets, droits similaires	252	184	68	109	163
Fonds commercial	126		126	113	
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (2)					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	410	267	143	130	155
Autres immobilisations corporelles	379	126	253	90	22
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes	16		16		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (3)					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					213
Créances rattachées à des participations					
Prêts					
Autres immobilisations financières	310		310	142	53
TOTAL (I)	1 513	582	931	584	606
ACTIF CIRCULANT					
STOCK					
Matières premières, approvisionnements (4)	35		35	37	
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
DIVERS					
Avances et acomptes versés sur commandes	46		46	1	138
Clients et comptes rattachés (5) (9)	1 743	462	1 281	1 023	472
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs (5)	27		27	47	
. Personnel (5)					
. Organismes sociaux (5)					
. Etat, impôts sur les bénéfices (5)	88		88	91	112
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires (5)	378		378	195	185
. Autres (5)	68		68	1	
Valeurs mobilières de placement	534		534	173	222
Disponibilités	351		351	374	183
Charges constatées d'avance (6)	43		43	7	23
TOTAL (II)	3 313	462	2 851	1 948	1 336
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des obligations					
Ecart de conversion actif					
TOTAL ACTIF	4 826	1 044	3 782	2 532	1 946

() les chiffres entre parenthèses renvoient aux détails fournis dans l'annexe

PASSIF EN KEUROS		31.12.04	31.12.03	31.12.02
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou individuel (dont versé : 408 464 Euros)	(7)	408	408	408
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		10 787	10 787	10 787
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale		66	66	66
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées		3	3	3
Autres réserves				
Report à nouveau		-10 823	-11 202	-12 234
RESULTAT EXERCICE		639	378	1 032
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)		1 080	441	63
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées		35		
TOTAL (II)		35		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques	(8)	30	13	
Provisions pour charges				
TOTAL (III)		30	13	
EMPRUNTS ET DETTES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts		65		
. Découverts, concours bancaires	(9)	2	1	5
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	(9)	9	11	11
. Associés, comptes courants de filiales	(9)			213
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(10)	1 929	1 563	1 253
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	(10)	58	39	33
. Organismes sociaux	(10)	116	61	71
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	(10)	356	271	113
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	(10)	45	45	26
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	(10)	14		23
Produits constatés d'avance		43	86	4
TOTAL (IV)		2 637	2 079	1 750
Ecart de conversion passif				133
TOTAL PASSIF		3 782	2 532	1 946

() les chiffres entre parenthèses renvoient aux détails fournis dans l'annexe

4.3.2. Compte de résultat au 31 décembre 2004

En Keuros	31/12/2004			31/12/2003			31/12/2002		
	France	Export.	Total	Total	Variation	%	Total	Variation	%
Ventes de Marchandises	308	82	390	125	265	n/s	4	121	n/s
Production vendue services	11 130	416	11 546	5394	6 152	114.05	3 319	2 075	62.52
Chiffres d'affaires Nets (11)	11 438	498	11 936	5 519	6 417	116.27	3 323	2 196	66.08
Production immobilisée			20		20	n/s			
Subventions d'exploitation reçues									
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			48	61	-13	-21.31			
Autres produits			32	6	26	n/s	187	-126	-67.38
						115.4			
Total des produits d'exploitation			12 036	5 586	6 450	2	201	-195	-97.01
						233.7			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			494	148	346	8	3 711	1 876	50.55
Variation de stock de marchandises			6	-37	43	n/s	5	143	n/s
						138.6			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			7 419	3 109	4 310	3	1 854	1 255	67.69
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements							17	-54	n/s
Autres achats et charges externes (12)			1 753	880	873	99.20	1 166	-286	24.53
Impôts, taxes et versements assimilés			94	88	6	6.82	51	37	72.55
Salaires et traitements (13)			902	502	400	79.68	648	-146	-22.53
Charges sociales (13)			403	219	184	84.02	291	-72	-24.74
Dotations aux amortissements sur immobilisations			155	168	-13	-7.74	250	-82	-32.80
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant			261	224	37	16.52	246	-22	-8.94
Dotations aux provisions pour risques et charges			21		21	n/s			
Autres charges			165	135	30	22.22	358	-223	62.29
Total des charges d'exploitation			11 673	5 436	6 237	10.14	4 885	551	11.28
						140.4			
RESULTAT EXPLOITATION			363	150	213	0	-1 175	1 326	n/s
Bénéfice attribué ou perte transférée									
Perte supportée ou bénéfice transféré									
Produits financiers de participations							9	-9	-100
Produits des autres valeurs mobilières									
Autres intérêts et produits assimilés							27	-27	-100
Reprises sur provisions et transferts de charges				475	-475	n/s	48	427	n/s
Différences positives de change			2	147	-145	n/s	79	68	86.08
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers			2	622	-620	n/s	162	460	n/s
Dotations financières aux amortissements et provisions				7	-7	n/s	34	-27	-79.41
Intérêts et charges assimilées			1	181	-180	n/s	18	163	n/s
Différences négatives de change			23		23	n/s	21	-21	-100
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement									
Total des charges financières			24	188	-164	n/s	74	114	n/s
RESULTAT FINANCIER (14)			-22	434	-456	n/s	88	346	n/s
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			341	584	-243	n/s	-1 086	1 670	n/s
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			436	373	63	n/s	2	371	n/s
Produits exceptionnels sur opérations en capital				8	-8	n/s	2 240	-2 232	n/s
Reprises sur provisions et transferts de charges			4		4	n/s	212	-212	-100
Total des produits exceptionnels (15)			440	381	59	15.49	2 454	-2 073	-84.47
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			72	55	17	30.91	190	-160	-84.21
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			53	519	-466	n/s	142	402	n/s
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			11	13	-2	n/s		13	100
Total des charges exceptionnelles (16)			136	587	-451	n/s	332	255	76.81
RESULTAT EXCEPTIONNEL			304	-206	510	n/s	2 122	-2 328	n/s
Participation des salariés									
Impôts sur les bénéfices			6	6			4		
Total des Produits			12 479	6 589	5 890	89.39	6 327	262	4.14
Total des charges			11 840	6 211	5 629	90.63	5 295	916	17.30
RESULTAT NET			639	378	261	69.05	1 032	-654	-63.37
Dont Crédit-bail mobilier			22	15			92		
Dont Crédit-bail immobilier									

() les chiffres entre parenthèses renvoient aux détails fournis dans l'annexe

4.3.3. Annexe aux comptes sociaux

4.3.3.1. Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2004 a une durée de 12 mois.

Les 'exercices précédents clos les 31/12/2002 et 31/12/2003 avaient également une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 782 464 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 638 887 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

4.3.3.2. Faits marquants de l'exercice :

- L'exercice clos au 31 décembre 2004 a été marqué par la forte croissance du chiffre d'affaires par rapport à l'exercice précédent (+ 116,3 %), liée en majeure partie au développement de la vente de minutes internationales aux téléboutiques collectées notamment par IP (Internet Protocol) et des reversements sur les N° spéciaux (coûts partagés et revenus partagés).
- L'Autorité de Régulation des Télécommunications a accordé un dégrèvement sur les taxes de licences pour les années 1999 à 2002.
Ce remboursement fait apparaître un produit exceptionnel net (dégrèvement obtenu, moins les frais de recouvrement) de 366 K€.

4.3.3.3. Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices.

A l'exception des points ci-dessous les états présentés ne comportent pas, au niveau des méthodes d'évaluation et de présentation des comptes, de modifications par rapport à l'exercice précédent.

Méthode de comptabilisation des frais de recherche et développement :

Alors que les frais de recherche et développement étaient comptabilisés en charge au cours des exercices précédents, les frais engagés au titre du développement d'une activité de services destinés à offrir aux opérateurs virtuels leur architecture technique et logicielle, ont été activés en 2004 pour un montant de 20 K€ et sont amortis sur une durée de 3 ans. Ces frais correspondent essentiellement à des charges de personnel dédiées au projet et engagées au cours du 1er semestre 2004. Cette activité a généré au cours de l'année 2004 un chiffre d'affaires de 45 K€. Ce projet a démarré et s'est terminé sur le premier semestre 2004

Application anticipée du règlement 2004-06 du 23 novembre 2004 :

Suite à la revue des actifs de la société dans le cadre de l'application anticipée du règlement précité, le seul impact identifié concerne l'annulation des charges à répartir comptabilisées pour la première fois dans la situation intermédiaire au 30 juin 2004.

Ces charges à répartir correspondaient à des matériels en prêt et en location amortis sur 3 ans.

Ces matériels répondent à la nouvelle définition des actifs prévus par le règlement précité. En conséquence, ils ont été comptabilisés en immobilisations corporels pour 121 K€ bruts et amortis sur 3 ans, générant une dotation aux amortissements de 17 K€ sur l'année 2004.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a. Immobilisations corporelles et incorporelles

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction des durées suivantes :

Nature des biens immobilisés	Durée
Recherche & Développement	3 ans
Concessions brevets licences	1 à 15 ans
Matériel et outillage	1 à 5 ans
Numéroteurs	3 ans
Installations agencements divers	5 à 10 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Mobilier	5 ans

Lorsque leur valeur de réalisation est inférieure à leur valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constatée.

Les autres immobilisations incorporelles comprennent les coûts de nos licences et les frais d'accès à nos réseaux et à celui de France Télécom.

b. Immobilisations financières

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et font l'objet d'une provision quand leur valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

c. Stocks

Ils sont évalués au coût de revient. Quand leur valeur vénale est inférieure au coût de revient, une provision est constituée

d. Créances clients

Elles sont valorisées à leur valeur nominale. Les risques de non-recouvrement font l'objet de provisions pour dépréciation déterminées au cas par cas sur la base de critères liés à l'ancienneté.

e. Risque de change

La société Phone Systems & Network n'est pas exposée à des risques de change significatifs.

4.3.4. Note sur le bilan actif

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

4.3.4.1. Immobilisations brutes (Keuros)

Actif immobilisé	31-déc-03	Acquisitions	Cession ou Rebut	31-déc-04
Recherche & Développement		20		20
Concessions brevets licences	280	2	30	252
Fonds commercial	113	13		126
Total immobilisations incorporelles (renvoi (1))	393	35	30	398
Agencements Constructions sol autrui				
Matériel et outillage	486	79	161	404
Numéroteurs	6			6
Installations agencements divers	48	35	20	63
Matériel de transport	7			7
Matériel de bureau et informatique	189	194	83	300
Mobilier	9		1	8
Avances et acomptes		16		16
Total Immobilisations corporelles (renvoi (2))	745	324	265	804
Dépôt garantie loyers	8			8
Dépôt garantie divers	134	168		302
Total Immobilisations financières (renvoi (3))	142	168		310
TOTAL	1280	527	295	1512

Le fonds commercial correspond à l'acquisition en 2003 de deux droits au bail (37 K€ et 69 K€) concernant des téléboutiques et à l'achat d'un fonds de commerce (8 K€) d'une société en liquidation ayant une activité de développement et d'hébergement de services multimédia.

En 2004, un autre fonds de commerce de société en liquidation ayant pour activité la téléphonie, Internet, Informatique a été acquis pour (13 K€).

4.3.4.2. Amortissements et provisions d'actif (Keuros)

Amortissements et provisions	31-déc-03	Augmentation	Diminution	31-déc-04
Recherche & Développement		5		5
Concessions brevets licences	171	41	28	184
Fonds commercial				
1)Total Immobilisations incorporelles (renvoi (1))	171	46	28	189
Agencements Constructions sol autrui				
Matériel et outillage	356	63	159	260
Numéroteurs	6			6
Installations agencements divers	15	18	10	23
Matériel de transport	3	1		4
Matériel de bureau et informatique	137	38	84	91
Mobilier	8			8
2)Total Immobilisations corporelles (renvoi (2))	525	120	253	392
3)Total Immobilisations financières (renvoi (3))				
TOTAL	696	166	281	581

4.3.4.3. Détail des immobilisations et amortissements en fin de période (*renvois (1) à (3)*)

<i>Nature des biens immobilisés</i>	<i>Montant</i>	<i>Amortis.</i>	<i>Valeur nette</i>	<i>Durée</i>
Recherche & Développement	20	5	15	3 ans
Concessions brevets licences	252	184	68	1 à 15 ans
Matériel et outillage	404	260	144	1 à 5 ans
Numéroteurs	6	6		3 ans
Installations agencements divers	63	23	40	5 à 10 ans
Matériel de transport	7	4	3	4 ans
Matériel de bureau et informatique	300	91	209	3 à 5 ans
Mobilier	8	8		5 ans
TOTAL	1060	581	479	

4.3.4.4. Stocks (*renvoi (4)*)

Les stocks sont évalués au coût de revient et sont constitués de matériels destinés aux installations de Voix sur IP.

4.3.4.5. Etat des créances (*renvoi (5)*)

<i>Etat des créances</i>	<i>Montant brut</i>	<i>A un an</i>	<i>A plus d'un an</i>
Actif circulant & charges d'avance (K€)			
Clients	1 743	1 743	
Etat *	99	99	
Taxe sur la valeur ajoutée	378	378	
Avoirs à recevoir	53	53	
Comptes courants			
Fournisseurs débiteurs	27	27	
Autres	4	4	
Avance et acompte	46	46	
Charges constatées d'avance	43	43	
TOTAL	2 393	2 393	

* Le poste «Etat» correspond pour l'essentiel (87 K€) à un crédit d'impôt recherche encaissable en 2005.

4.3.4.6. Produits à recevoir par postes du bilan

Produits à recevoir (K€)	2004	2003	2002
Immobilisations financières			
Clients et comptes rattachés	406	208	265
Autres créances	11		
Disponibilités			
TOTAL	417	208	265

4.3.4.7. Charges constatées d'avance (*renvoi (6)*)

Charges constatées d'avance (K€)	2004	2003	2002
Loyer et Charges locatives	18		1
Locations mobilières	7		2
Assurances	17	7	5
Entretien			15
Frais Téléphoniques	1		
TOTAL	43	7	23

4.3.4.8. Provisions

<i>Nature des provisions</i> (K€)	<i>A l'ouverture</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Diminution</i>	<i>A la clôture</i>
<i>Provisions pour dépréciation (renvois (4) et (5))</i>				
Clients	215	260	13	462
Stock cartes	4		4	
Fournisseurs débiteurs	30		30	
TOTAL Provisions pour dépréciation	249	260	47	462

4.3.5. Note sur le bilan passif

4.3.5.1. Capital social (renvoi (7))

K€	<i>Capital</i>	<i>Primes Emission</i>	<i>Réserves</i>	<i>Report à nouveau</i>	<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>Total Capitaux Propres</i>
31 déc 2001	1 552	10 787	69	- 11 462	- 2 283	- 1 337
Affectation résultat 2001				- 2 283	2 283	
Réduction de capital	- 1 511			1 511		
Augmentation de capital	367					368
Résultat de l'exercice 2002					1 032	1 032
31 déc 2002	408	10 787	69	-12 234	1 032	63
Affectation résultat 2002				1 032	-1 032	
Résultat de l'exercice 2003					378	378
31 déc 2003	408	10787	69	-11202	378	441
Affectation résultat 2003				378	-378	
Résultat de l'exercice 2004					639	639
31 déc 2004	408	10 787	69	-10 824	639	1 080

Capital potentiel : options de souscription d'actions au profit de certains dirigeants et salariés ;

- Un seul salarié est concerné par le plan voté en 1998 et amendé en 1999, pour un nombre total de 47 actions pouvant être souscrites à un prix d'exercice par action de 243,84 euros.
- En fin 2004, le conseil d'administration a attribué gratuitement à 10 salariés, 17000 BSPCE (bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises) selon l'autorisation votée à l'assemblée générale extraordinaire du 21 juin 2004. Ces bons ouvrent droit à la souscription de 17 000 actions nouvelles au prix de 5 euros chacune. La dilution potentielle est de 1,33 %.

4.3.5.2. Avance conditionnée

Il s'agit d'une avance obtenue auprès de la Coface dans le cadre de la couverture d'une action de prospection menée à l'étranger. Cette avance pourra être remboursée, ou bien être acquise définitivement par la société, au terme d'un délai de 5 ans qui commence à partir du 1^{er} janvier 2004, selon des conditions résultant du chiffre d'affaires réalisé à l'exportation.

4.3.5.3. Provisions pour risques et charges (renvoi (8))

<i>Nature des provisions</i>	<i>A l'ouverture</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Diminution</i>	<i>A la clôture</i>
En K€				
Provision pour litiges prud'homaux	13	10	4	19
Provision pour litiges commerciaux		11		11
TOTAL Provisions risques & charges	13	21	4	30

La provision pour litiges de 19 K€, correspond à deux litiges prud'homaux en cours au 31 décembre 2004, dont un litige était déjà provisionné en 2003 pour 13 K€.

La provision pour litiges commerciaux, concerne deux litiges en cours au 31 décembre 2004.

4.3.5.4. Etat des dettes (renvoi (9) et (10))

a) L'état des dettes financières s'établit à 76 KEuros (renvoi (9))

<i>Etat des dettes financières</i>	<i>Montant total</i>	<i>De 0 à 1 an</i>	<i>De 1 à 5 ans</i>	<i>Plus de 5 ans</i>
Emprunt	65	26	39	
Compte bancaire	2	2		
Cautions numéroteurs CORA	2	2		
Cautions clients préférentiels	7	7		
TOTAL	76	37	39	

b) L'état des dettes d'exploitation s'élève à 2 560 KEuros (renvoi (10))

<i>Etat des dettes</i>	<i>Montant total</i>	<i>De 0 à 1 an</i>	<i>De 1 à 5 ans</i>	<i>Plus de 5 ans</i>
Fournisseurs	1 928	1 928		
Dettes sociales	174	174		
Dettes fiscales	401	401		
Autres dettes	14	14		
Produits constatés d'avance	43	43		
TOTAL	2 560	2 560		

4.3.5.5. Charges à payer par postes du bilan

Les charges à payer par postes du bilan s'établissent à 982 K€ :

<i>Charges à payer</i>	<i>2004</i>	<i>2003</i>	<i>2002</i>
Emp. & dettes établ. de crédit	2	1	5
Emp.& dettes financières div.			
Fournisseurs	848	767	690
Dettes fiscales & sociales	132	103	73
Autres dettes			19
TOTAL	982	871	787

4.3.6. Note sur le compte de résultat

4.3.6.1. Ventilation du chiffre d'affaires (renvoi (11))

Le chiffre d'affaires des trois derniers exercices se décompose de la manière suivante (en Keuros) :

<i>Nature du chiffre d'affaires</i>	<i>Montant HT 2004</i>	<i>Montant HT 2003</i>	<i>Montant HT 2002</i>
Unités téléphoniques	11 317	5 191	2 650
Cartes prépayées	114	100	651
Installations Voix IP	390	125	
Services Multimedia	62	48	
Commissions Bouygues	50	55	
Autres produits	2		21
TOTAL	11 935	5 519	3 322

4.3.6.2. Autres achats et charges externes (renvoi (12))

L'augmentation de 100 % des autres achats et charges externes est due principalement à l'augmentation du chiffre d'affaires, notamment par l'augmentation des commissions reversées de 457 K€, les installations boutiques de 138 € et les frais de locations des réseaux de 125 K€. Le reste correspond à l'augmentation de différents postes, comme la sous-traitance informatique, les honoraires et les frais de déplacements.

4.3.6.3. Salaires et charges sociales (renvoi (13))

Ils s'établissent à 1305 K€ contre 721 K€ en 2003 et 939 en 2002.

Les effectifs de la société à la clôture des trois derniers exercices se décomposent comme suit :

	<i>Effectif de la société 2004</i>	<i>Effectif de la société 2003</i>	<i>Effectif de la société 2002</i>
Cadres	17	6	7
Employés	9	9	8
Total	26	15	15

4.3.6.4. Résultat financier (renvoi (14))

Le résultat financier dégagé est une perte de -22 K€ contre 434 K€ en 2003 et -456 K€ en 2002. Il correspond principalement à la différence de change sur les clients USA (-23 K€). Les deux années précédentes correspondent principalement à des opérations de restructuration.

4.3.6.5. Produits exceptionnels (renvoi (15))

Les produits exceptionnels comprennent pour 436 K€ le dégrèvement accordé par l'Autorité de Régulation des Télécommunications (A.R.T.) sur les taxes sur les licences pour les années 1999 à 2002.

En 2003, ils comprenaient pour 198 K€, un abandon du compte courant PSN USA et pour 160 K€ une annulation de provisions relatives aux consommations d'unités à venir pour les cartes prépayées suite à la mise à jour de la base de données de ces cartes.

4.3.6.6. Charges exceptionnelles (renvoi (16))

Les charges exceptionnelles comprennent essentiellement les frais de recouvrement du dégrèvement obtenu de l'A.R.T. pour 70 K€ et un vol d'espèces subit en tout début d'année pour 38 K€.

En 2003, les charges exceptionnelles étaient principalement liées à la liquidation des filiales dont la valeur nette comptable des titres s'élevait à 509 K€.

4.3.6.7. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices (en K€)

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	363	6	357
Résultat financier	-22		-22
Résultat exceptionnel	304		304
Participation des salariés			
TOTAL	645	6	639

L'impôt société se décompose en deux éléments, l'impôt forfaitaire annuel de 2002 (qui est perdu) pour 7,5 K€, diminué d'un crédit d'impôt recherche de 1 618 € constitué cette année.

Autre titre de cet exercice, seul l'impôt forfaitaire de 7,5 € était dû.

4.3.6.8. Accroissements et allègements de la dette future d'impôts (en K€)

Accroissements et allègements	Montant	Impôts (taux impôt : 33,33%)
Accroissements		
Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allègements		
Provisions non déductibles l'année de dotation	11 439	3 813
Total des déficits exploit. Reportables	10 013	
Total des amortissements différés	1 426	
Total des moins-values à long terme		
TOTAL	11 439	3 813

4.3.7. Autres informations relatives au compte de résultat

4.3.7.1. Rémunération des dirigeants

La rémunération allouée aux dirigeants de la société s'élève pour l'exercice 2004 à 4 K€.

4.3.7.2. Rémunérations versées aux cabinets de Commissaires aux comptes

**HONORAIRES DES
COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Exercices 2004 & 2003 (en K€)

	Conseil Audit et Synthèse /BDO(*)						Daniel SEGUIN					
	Montant			%			Montant			%		
	2004	2003	2002	2004	2003	2002	2004	2003	2002	2004	2003	2002
Audit												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	40	20	50	100%	100%	100%	10	15	100%	100%	100%	100%
Missions accessoires												
Sous-total	40	20	50	100%	100%	100%	10	15	100%	100%	100%	100%
Autres prestations												
Juridiques, fiscal, social												
Technologies de l'information												
Audit interne												
Sous-total												
TOTAL	40	20	50	100%	100%	100%	10	15	100%	100%	100%	100%

(*) BDO en 2002 et Conseil Audit et Synthèse en 2003 et 2004

4.3.7.3. Informations relatives au crédit bail

Tableaux financiers relatifs aux crédits baux en cours (en K€)

Redevances payées	2004	2003	2002(*)
Cumuls des exercices antérieurs	115	100	289(2)
Montants de l'exercice	22	15	92(3)
Sous-total	137	115	381
Redevances restant dues	2004	2003	2002
A 1 an au plus	24	4	16
Entre 1 et 5 ans	27		6
A plus de 5 ans			
Sous-total	51	4	22
Valeur résiduelle	2004	2003	
A 1 an au plus	0	0	0
Entre 1 et 5 ans	0	0	0
A plus de 5 ans	0	0	0
Sous-total	0	0	0
Coût total du crédit-bail			
TOTAL	188	119	403(1)

(*) Les crédits baux ne concernent que des véhicules, hormis en 2002, ce poste comprenait une plate forme.

(1) Dont Cumul plate forme 216 K€. (2) Dont une plate forme de 281 K€

(3) Dont Montant de l'exercice plate forme 65 K€.

Tableau des flux de trésorerie au 31 décembre 2004 (Ordre des Experts Comptables)

En K€	31/12/2004	31/12/2003	31/12/2002
<i>Opérations d'exploitation</i>			
Résultat net	639	378	1 032
Dotations amortissements immobilisations	167	168	284
Reprises provisions dépréciation immobilisations		-295	-6
Dotations aux amort. & Prov. De l'actif circulant	261		
Reprise Provision & Amortissement de l'actif circulant	-47		
Plus ou moins Value nette des immobilisations cédées	14	511	-2 098
Dotation/Reprise provision risques et charges	17	12	-260
Variation de stock	6		
Capacité d'autofinancement	1057	774	-1 048
Transfert de charges au compte de charges à répartir			
Variation du Besoin en Fonds de roulement lié à l'activité	-290	77	-174
Flux net de trésorerie généré par l'activité	767	851	-1 222
<i>Opérations d'investissement</i>			
Prix de cession des immobilisations cédées		8	2 240
Acquisitions d'immobilisations	-526	-369	-102
Réductions d'immobilisations financières			20
Subvention d'investissement			
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements	-526	-361	2 158
<i>Opérations de financement</i>			
Augmentation de capital			368
Augmentation des dettes financières	78	1	
Avance Conditionnée	35		
Réduction des dettes financières	-15	-346	-1 779
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	98	-345	-1 411
Variation de la trésorerie	339	145	-475
Trésorerie à l'ouverture	546	401	876
Trésorerie à la clôture	885	546	401

Liste des filiales et participations du Groupe (en KEuros)

(décret 83-1020 du 28 novembre 1983, article 24-11)

Phone Systems & Network n'a pas de filiale ou participation au 31 Décembre 2004.

Le tableau des flux de trésorerie des trois dernières années appelle les commentaires suivants :

La capacité d'autofinancement est en constante amélioration sur ces trois dernières années, elle s'élève à 1057 K€ à la clôture de l'exercice 2004 contre 774 K€ POUR l'exercice précédent, soit une variation de +36,56 %.

Cette capacité d'autofinancement de 1057 k€ a permis à Phone Systems & Networks :

d'absorber une variation du besoin en fonds de roulement de 290 K€ généré par l'activité, de financer l'acquisition d'immobilisations pour 526 K€.

La variation de trésorerie, après imputation des flux générés par l'activité et les opérations d'investissement sur la capacité d'autofinancement, s'élève à 236 K€.

Phone Systems & Network a obtenu un emprunt de 78 K€, remboursable sur 3 ans, au taux EURIBOR 3 mois plus 1,2%, pour l'acquisition d'un fonds de commerce dont 15 K€ ont été remboursés sur l'exercice, et a obtenu une avance conditionnée auprès de la Coface pour ses dépenses engagées à l'export. Le flux net de trésorerie lié aux opérations de financement s'élève à 98 K€ en 2004.

La variation nette de la trésorerie s'élève pour 2004 à 339 K€, contre 145 K€ l'exercice précédent, soit une augmentation de 134%.

Le détail des variations de flux de trésorerie des années 2002 et 2003 retrace des opérations de restructuration. En 2002, un abandon de créance du groupe Startec Global Communications a été obtenu, et en 2003, les filiales de Phone Systems & Network aux États-Unis et en Angleterre ont été liquidées.

4.3.8. Rapport général du Commissaire aux Comptes sur les comptes sociaux; exercice clos le 31 décembre 2004

Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2004 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Phone Systems & Network tels qu'ils sont joints aux pages 6 à 18 du présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les changements de méthode exposés dans la note 1.1.3.3. de l'annexe relatifs :

- à la comptabilisation des frais de recherche et développement ;
- à l'application anticipée du règlement 2004-06 du 23 novembre 2004 du Comité de la réglementation comptable, relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

II. Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 225-235 1er alinéa du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant : dans le cadre de nos appréciations des règles et méthodes comptables suivies par votre société, nous nous sommes assurés du caractère approprié des nouvelles méthodes comptables indiquées dans la première partie de ce rapport et des informations fournies dans la note 1.1.3.3 de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris, le 27 mai 2005

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
Yves CANAC

4.3.9. Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées; exercice clos le 31 décembre 2004

Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Fait à Paris, le 27 mai 2005

CONSEIL AUDIT & SYNTHESE
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Yves CANAC

4.3.10. Rapport du Commissaire aux Comptes établi en application du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de Commerce, sur le rapport du Président du conseil d'administration pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Phone Systems & Network et en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2004.

Sous la responsabilité du conseil d'administration, il revient à la direction de définir et de mettre en œuvre des procédures de contrôle interne adéquates et efficaces. Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;

- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application du dernier alinéa de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait à Paris, le 27 mai 2005

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Yves CANAC

4.3.11. Résolutions votées lors de l'assemblée générale ordinaire du 15 juin 2005

Première résolution: L'assemblée générale, connaissance prise du rapport du conseil d'administration sur la gestion de la société, du rapport du Président sur les procédures de contrôle interne et du rapport du commissaire aux comptes sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2004, approuve les comptes annuels afférents audit exercice tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports, faisant ressortir un bénéfice de 638.886,54 euros.

Deuxième résolution: L'assemblée générale, connaissance prise du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L 225-38 du Code de commerce, approuve lesdites conventions de cette nature relatées dans ledit rapport.

Troisième résolution: L'assemblée générale, connaissance prise du rapport du conseil d'administration sur la gestion de la société, donne quitus à l'ensemble des administrateurs et au président de la société, en fonction au cours de l'exercice écoulé, de l'exécution de leur mandat respectif pour ledit exercice.

Quatrième résolution: L'assemblée générale, connaissance prise du rapport du conseil d'administration sur la gestion de la société, donne quitus pour l'exécution du mandat de directeur général respectivement à Monsieur Georges KAMMERMANN pour son mandat effectué du 1er janvier 2004 au 21 juin 2004 et à Monsieur Eric SAIZ pour son mandat effectué du 22 juin 2004 au 31 décembre 2004.

Cinquième résolution: L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2004, s'élevant à la somme de 638.886,54 euros qui, avec le report à nouveau déficitaire de 10.823.219,05 euros, forme une somme de 10.184.332,51 euros, intégralement au compte de report à nouveau qui présentera un nouveau solde déficitaire d'égal montant.

L'assemblée générale décide de virer la prime d'émission d'un montant de 10.787.040,28 euros au compte de report à nouveau qui présentera alors un solde créditeur de 602.707,77 euros.

L'assemblée générale décide d'affecter le report à nouveau créditeur d'un montant de 602.707,77 euros au compte « Autre Réserves » qui présentera alors un solde créditeur d'un montant égal.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte de ce qu'aucun dividende n'a été versé au cours des trois derniers exercices.

Sixième résolution: L'assemblée générale décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Ram MUKUNDA, qui vient à expiration à l'issue de la présente assemblée, pour une nouvelle durée de six ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui sera réunie en l'an deux mille onze pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Septième résolution : L'assemblée générale donne tous pouvoirs au CABINET THEIMER AVOCATS pour accomplir toutes les formalités de dépôt et de publications légales, y compris tout dépôt au greffe du Tribunal de commerce de Nanterre.

4.3.12. Calendrier des dates de parution des chiffres et comptes de la société pour l'exercice en cours

- Semaine 18 – 2005: publication au BALO des comptes annuels provisoires 2004.
- Semaine 19 – 2005: publication au BALO du chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2005.
- Semaine 25 – 2005: publication au BALO de l'avis indiquant le nombre total de droits de vote existant à la date de l'AGO.
- Semaine 28 – 2005: publication au BALO des comptes sociaux revêtus de l'attestation du commissaire aux comptes et de la décision d'affectation des résultats.
- Semaine 31 – 2005: publication au BALO du chiffre d'affaires du 2^{ème} trimestre 2005.

- Semaine 44 – 2005: publication au BALO des comptes semestriels 2005 revêtus de l'attestation du Commissaire aux Comptes.
- Semaine 46 – 2005: publication au BALO du chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre 2005.
- Semaine 07 – 2006: publication au BALO du chiffre d'affaires du 4^{ème} trimestre 2005.

5. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

5.1. COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT

5.1.1. Conseil d'administration

- | | | |
|----------------------|---------------------------|---|
| • Eric SAIZ | Président du conseil | depuis le 06/11/2002 jusqu'au 21/06/2004 |
| | Puis Directeur Général | depuis le 21/06/2004 |
| • Georges KAMMERMANN | Directeur Général | depuis le 30/09/2002 jusqu'au 21/06/2004 |
| | Puis Président du conseil | depuis le 21/06/2004 |
| • Ram MUKUNDA | Administrateur | depuis le 31/05/1999 jusqu'à l'assemblée
statuant sur les comptes 2010 |
| • Bao PHAM NGOC | Administrateur | depuis le 30/09/2002 jusqu'au 30/09/2008 |

Aucun d'entre eux n'exerce une activité professionnelle autre en dehors du groupe et ne possède de mandats d'Administrateur en dehors du groupe à l'exception de Monsieur Ram Mukunda qui exerce la fonction de président des sociétés de droit américain suivantes :

- Chairman, India Globalization Capital, LLC.
- Integrated Global Networks, LLC.
- Global Starlink, LLC

Au cours des 5 dernières années les membres du conseil d'administratoins ont participé successivement ou conjointement à des fonctions de direction, d'administration ou de surveillance dans les sociétés suivantes:

Eric Saiz : Phone Systems & Network SA; Président puis Directeur Général

Georges Kammermann: Directeur Général de RSA SA, Gérant des SARL: Objectifs Terres et Mars Estaque, Président de GESK SAS, Directeur Général puis Président de Phone Systems & Network SA

Ram Mukunda : Président de Startec Global Communications ; Chairman, India Globalization Capital, LLC., Chairman Integrated Global Networks, LLC.; Chairman Global Starlink, LLC

Messieurs Eric Saiz, Georges Kammermann et Bao Pham Ngoc peuvent être contactés au siège social de la société où ils exercent leur activité, Monsieur Ram Mukunda à l'adresse suivante : 8709 Fernwood Dr. - Bethesda, MD USA 20817

Monsieur Eric Saiz (46 ans) est ingénieur de l'Ecole Polytechnique, Ingénieur des Ponts et Chaussées titulaire d'un MBA de l'INSEAD et fondateur de la Société Phone Systems & Network en 1994, il l'a co-dirigée de 1994 à 1999 puis de 2002 à ce jour.

Georges Kammermann (50 ans), maîtrise de sciences économiques, fondateur en 1985 de RSA, leader français des services autour des cartes de crédit, société dont il a revendu sa participation en 2000, avant de prendre le contrôle de Phone Systems & Network, aux côtés d'Eric Saiz, en 2002.

Monsieur Bao Pham Ngoc (42 ans) est Ingénieur de l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications de Paris. Il a auparavant exercé pendant 6 ans des fonctions de Chef de Projet pour la société Alcatel.

De 1989 à 2003, Monsieur Ram Mukunda (46 ans) à créé puis présidé la société Startec Global Communications dont le Chiffre d'Affaires a, en 2000, dépassé 250 millions de dollars. Auparavant, il a exercé des fonctions de direction dans plusieurs banques d'investissement américaines.

Au cours des 5 dernières années, aucun des membres du Conseil d'Administration n'a fait l'objet de condamnation pour fraude, de faillite, mise sous séquestre ou liquidation, d'incrimination et/ou sanctions publiques officielles prononcées par les autorités statutaires ou réglementaires, d'empêchement par un tribunal d'exercer un mandat social ou tout autre fonction d'administration d'une société ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'une société.

Direction :

- Eric SAIZ Directeur Général
- Bao Pham NGOC Directeur Technique

5.1.2. Fonctionnement des organes d'administration

La fréquence des Conseils d'Administration et des délibérations est variable selon les besoins.

5.2. INTERETS DES DIRIGEANTS

5.2.1. Rémunérations et avantages de toute nature, directs ou indirects pour chaque dirigeant ou mandataire social

Monsieur Georges KAMMERMANN a perçu au cours de l'exercice 2004 une rémunération de 4 k€. Monsieur Bao Pham Ngoc a perçu au cours de l'exercice 2004 une rémunération de 87 k€. Les autres dirigeants ou mandataires sociaux n'ont perçu aucune rémunération de la part de la société.

5.2.2. Prêt et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration ou de direction

Néant.

5.2.3. Intérêts des dirigeants dans le capital de l'émetteur

Messieurs Eric SAIZ et Georges KAMMERMANN sont propriétaires respectivement de 12% et 10% du capital de l'émetteur.

5.2.4. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de direction générale

Néant

5.2.5. Contrats de services liant les dirigeants

Aucun contrat de service ne lie les dirigeants à la société ni ne prévoit l'octroi d'avantages à leur égard.

5.3. INTERESSEMENT DU PERSONNEL

5.3.1. Contrat d'intéressement du personnel

Néant.

5.3.2. Options

Un seul salarié est concerné par le plan voté en 1998 et amendé en 1999, pour un nombre total de 47 actions pouvant être souscrites à un prix d'exercice par action de 243,84 euros.

En fin 2004, le conseil d'administration a attribué gratuitement à 10 salariés, 17000 BSPCE (bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises) selon l'autorisation votée à l'assemblée générale extraordinaire du 21 juin 2004.

Ces bons ouvrent droit à la souscription de 17 000 actions nouvelles au prix de 5 euros chacune. La dilution potentielle est de 1,33 %.